VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1877.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1877 est établi sur une force moyenne de 43.063 hommes et de 8,949 chevaux.

Cette force est la même que celle qui a servi de base au Budget de 1876.

RECETTES.

Les recettes que le Département de la Guerre procurera au Trésor pendant l'année 1877, et qui figurent au Budget des Voies et Moyens, s'élèvent à . . . . . fr. 287,611 49

SAVOIR :

Pensions des élèves de l'École militaire . . . . . fr.	142,000	»
Produit de la vente de chevaux de réforme et de poulains.	70,000	»
Produit de la vente d'objets hors de service provenant du matériel de l'artillerie et du génie, etc.	7,055	»
Produit du loyer des domaines de la guerre, pêche des fossés, etc.	49.056	49
Bénéfices à produire par les établissements de l'artillerie .	500	»
Produit de la vente des cartes du Dépôt de la Guerre . .	9,000	»
Remboursements divers	10,000	»
SOMME ÉGALE. . . . . fr.	287,611	49

DÉPENSES.

Les crédits demandés pour l'exercice 1877 s'élèvent comme suit :

Dépenses ordinaires et permanentes. . fr. 40,838,549 80	41,036.800	»
Dépenses extraordinaires et temporaires . 198,250 20		
Le crédit général voté pour l'exercice 1876 se monte à	41,099,800	»
Le Budget de 1877 présente donc une diminution de . fr.	63,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le tableau ci-après résume les différences qui existent entre les crédits demandés pour plusieurs articles du Budget de 1877 et ceux alloués pour l'exercice 1876.

ARTICLES du Budget.	SERVICES.	EN PLUS qu'au Budget de 1876.	EN MOINS qu'au Budget de 1876.
6	Traitement de l'état-major général	»	315 90
7	— — des provinces et des places	»	32 50
8	— de l'intendance	»	18 20
9	— du service de santé des hôpitaux	»	3 90
12	— et solde de l'infanterie	»	19,845 66
13	— — de la cavalerie	»	5,957 88
14	— — de l'artillerie	»	10,761 25
15	— — du génie	»	1,272 58
16	— — du bataillon d'administration	»	994 44
18	Dépenses d'administration de l'École militaire	»	2,400 »
22	Pain et viande . . { litt. *a* pain . . . . . 3,300 » ; — *b* viande . . . 7,600 » }	»	10,900 »
23	Fourrages en nature	»	9,800 »
24	Casernement des hommes	»	800 »
35	Dépenses imprévues	82 31	»
	TOTAUX . . . . fr.	82 31	65,082 31
	RESTE DIMINUTION NETTE . . . . fr.	65,000 »	

Les différences indiquées ci-dessus sont expliquées dans les notes données ci-après, sur les divers articles du Budget auxquels elles se rapportent.

CHAPITRE II.

ÉTATS-MAJORS.

ART. 6. — *Traitement de l'état-major général.*

Diminution . . . . . fr. 315 90

provenant de la suppression de la somme portée en 1876 pour l'année bissextile (243 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1-30).

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Art. 7. — *Traitement de l'état-major des provinces et des places.*

Diminution	fr.	32 50

provenant de la suppression de la somme portée au Budget de 1876 pour l'année bissextile (25 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1-30).

Art. 8. — *Traitement de l'intendance militaire.*

Diminution	fr.	18 20

provenant de la suppression de la somme portée au Budget de 1876 pour l'année bissextile (14 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1-30).

CHAPITRE III.

SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.

Art. 9. — *Traitement des officiers de santé.*

Diminution.	fr.	3 90

provenant de la suppression de la somme portée au Budget de 1876 pour l'année bissextile (3 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1-30).

CHAPITRE IV.

SOLDE DES TROUPES.

Art. 12. — *Traitement et solde de l'infanterie.*

Diminution.	fr.	19,845 66

provenant de la suppression des sommes portées au Budget de 1876 pour l'année bissextile, comme suit :

Solde des sous-officiers et soldats.	Budget primitif. fr.	18,652 01	19,468 06
	Amendements . .	816 05	
Supplément de solde des sous-officiers et soldats			47 40
Indemnité de fourrages des officiers			330 20
Total égal. . . .		fr.	19,845 66

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Art. 13. — *Traitement et solde de la cavalerie.*

Diminution . . . . . fr. 5,937 88

provenant de la suppression des sommes portées au Budget de 1876 pour l'année bissextile, comme suit :

Solde des sous-officiers et soldats.	Budget primitif . fr.	5,329 92	5,487 68
	Amendement . . .	157 76	
Entretien du harnachement . . . . . fr.			435 60
Casernement des chevaux			14 60
Total égal. . . . fr.			5,937 88

Art. 14. — *Traitement et solde de l'artillerie.*

Diminution nette . . . . . fr. 10,761 25

Cette différence est expliquée par les détails qui suivent :

				En plus qu'au Budget de 1876.	En moins qu'au Budget de 1876.
1° Suppression des sommes portées au Budget de 1876, pour l'année bissextile, comme suit :					
Solde des sous-officiers et soldats.	Budget primitif . fr.	7,056 08	7,576 13	»	7,661 25
	Amendement . . .	520 05			
Indemnité de fourrages des officiers de l'état-major particulier . . .			40 40		
Entretien du harnachement.			213 48		
Casernement des chevaux.			22 24		
2° Suppression du crédit porté au Budget de 1876, pour le casernement des chevaux de la garnison de Tirlemont, cette ville ayant usé de la faculté accordée par l'article 1er de la loi du 22 juin 1873, qui met à charge de l'État les frais de casernement des troupes				»	4,584 40
3° Diminution de 12 centimes par jour sur la solde de 60 canonniers de 1re classe des batteries montées, le nombre de ces hommes ayant été réduit de 8 à 6 dans chaque batterie, soit 21,900 journées à 12 centimes.				»	2,628 »
4° Augmentation de 5 centimes par jour sur la solde de 228 conducteurs des batteries montées et du train qui ont obtenu le rang de conducteur de 1re classe, afin de mettre ces hommes sur le même pied que les canonniers de 1re classe des batteries à cheval, soit 83,220 journées à 5 centimes				4,161 »	»
5° *Diminué en plus sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 14.* .				»	48 60
Totaux. . . . fr.				4,161 »	14,922 25
Reste diminution nette. . . . fr.				10,761 25	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Art. 15. — *Traitement et solde du génie.*

Diminution . . . . . fr. 1,272 58

provenant de la suppression des sommes portées au Budget de 1876 pour l'année bissextile, comme suit :

Solde des sous-officiers et soldats.	Budget primitif . fr.	1,173 59	1,224 48
	Amendements. . .	50 89	
Indemnité de fourrages des officiers . . . . . fr.			48 10
Total égal. . . . fr.			1,272 58

Art. 16. — *Traitement et solde du bataillon d'administration.*

Diminution . . . . . fr. 994 44

provenant de la suppression des sommes portées au Budget de 1876 pour l'année bissextile, comme suit :

Solde des sous-officiers et soldats.	Budget primitif . fr.	948 24	994 44
	Amendement . . .	46 20	

CHAPITRE V.

ACADÉMIE MILITAIRE.

Art. 18, litt. *b.* — *Dépenses d'administration de l'École militaire.*

Diminution nette . . . . . fr. 2,400 »

Cette différence est expliquée par les détails qui suivent :

	En plus qu'au Budget de 1876.	En moins qu'au Budget de 1876.
1° Suppression du crédit alloué au Budget de 1876 comme charges extraordinaire et temporaire, pour l'achat d'une pompe à incendie avec accessoires	»	3,000 »
2° Supplément de crédit demandé pour les frais de transport des élèves sous-lieutenants, etc., par suite de l'augmentation du nombre de ces officiers. . . .	400 »	»
3° Supplément de crédit demandé pour un homme de peine en plus, par suite de l'augmentation du nombre des élèves de l'École militaire (ménage des domestiques, 365 journées à 50 centimes).	182 50	»
4° Augmenté sur mobilier et menues dépenses pour arrondir le chiffre de l'article 18.	17 50	»
Totaux. . . . fr.	600 »	3,000 »
Reste diminution nette. . . . fr.	2,400 »	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VIII.

PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS (1).

ART. 22. — *Pain et viande.*

Diminution nette.	Litt. *a.* Pain . . . fr.	3,300 »	10,900 »
	— *b.* Viande . . .	7,600 »	

Ces différences sont expliquées par les détails qui suivent :

		EN PLUS qu'au Budget de 1876.	EN MOINS qu'au Budget de 1876.
Litt. *a.* — *Pain.*			
1° Suppression de la somme portée en 1876 pour l'année bissextile, 40,989 journées à 16 centimes		»	6,558 24
2° Augmentation de 20,277 journées, afin de donner la ration entière de pain aux $^{2}/_{5}$ de l'effectif des enfants de troupe qui ne recevaient que les $^{3}/_{5}$ de la ration.		3,244 32	»
3° Diminué en moins sur vacances et congés, pour arrondir les chiffres.	En 1876 . . . fr. 101,239 52 En 1877 . . . . 101,225 60	13 92	»
TOTAUX. . . . fr.		3,258 24	6,558 24
RESTE DIMINUTION NETTE. . . . fr.		3,300 »	
Litt. *b.* — *Viande.*			
1° Suppression de la somme portée en 1876 pour l'année bissextile, 40,989 journées à 24 centimes		»	9,837 36
2° Augmentation de 9,125 journées, afin de donner une ration de viande de 250 grammes aux $^{2}/_{5}$ de l'effectif des enfants de troupe, qui ne recevaient que les $^{3}/_{5}$ de cette ration		2,190 »	»
3° Diminué en moins sur vacances et congés, pour arrondir les chiffres.	En 1876 . . . fr. 151,885 84 En 1877 . . . . 151,838 48	47 36	»
TOTAUX. . . . fr.		2,237 36	9,837 36
RESTE DIMINUTION NETTE. . . . fr.		7,600 »	

(1) La valeur des denrées alimentaires et fourragères est encore en ce moment beaucoup plus élevée que celle qui sert de base, depuis plusieurs années, à la fixation des prix portés au Budget de la Guerre pour les rations de pain, de viande et de fourrages.

Le Gouvernement a néanmoins maintenu au Budget de 1877 les prix portés pour les rations aux Budgets antérieurs, sauf à demander à la Législature les crédits supplémentaires qui seront nécessaires à la fin de l'année, si le renchérissement des denrées se maintient de telle sorte que les dépenses ne puissent être couvertes au moyen des transferts autorisés par l'article 2 de la loi du Budget.

Art. 23. — *Fourrages en nature.*

Diminution nette. . . . . fr. 9,800 »

Cette différence est expliquée par les détails qui suivent :

				EN PLUS qu'au Budget de 1876.	EN MOINS qu'au Budget de 1876.
1° Suppression des sommes portées au Budget de 1876 pour l'année bissextile, savoir :					
Charges ordinaires et permanentes.					
4,187 rations fortes à fr. 1 25 c^s. . . . . fr.		5,235 75	9,797 65	»	9,813 35
4,149 rations légères à fr. 1 10 c^s		4,563 90			
Charges extraordinaires et temporaires.					
2 rations fortes à fr. 1 25 c^s. . . . . fr.		2 50	15 70		
12 rations légères à fr. 1 10 c^s		13 20			
2° Diminué en moins sur incomplets pour arrondir les chiffres. . .	En 1876 . . . . . fr.		46,155 60	13 35	»
	En 1877		46,142 25		
Totaux. . . . fr.				13 35	9,813 35
Reste diminution nette. . . . fr.				9,800 »	

Art. 24. — *Casernement des hommes.*

Diminution nette. . . . . fr. 800 »

Cette différence est expliquée par les détails qui suivent :

			EN PLUS qu'au Budget de 1876.	EN MOINS qu'au Budget de 1876.
1° Suppression de la somme portée en 1876 pour l'année bissextile :				
40,989 journées à 2 centimes			»	819 78
2° Augmenté sur menues dépenses pour arrondir les chiffres. . .	En 1877 . . . . . fr.	3,158 30	19 78	»
	En 1876	3,138 52		
Totaux. . . . fr.			19 78	819 78
Reste diminution nette. . . . fr.			800 »	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE XI.

ART. 35. — *Dépenses imprévues.*

Augmentation	fr.	82 31

pour arrondir le chiffre total du Budget.

COMPTE RENDU à la Législature de l'emploi des sommes prélevées, pendant l'année 1874, sur le crédit extraordinaire accordé par la loi du 8 mai 1861, et rattachées à l'article 20 du chapitre VI du Budget.

La loi du 26 décembre 1871 a rendu disponible pendant les exercices 1872, 1873 et 1874, le reliquat du crédit de 14,461,170 francs, alloué au Département de la Guerre par la loi du 8 mai 1861 pour la transformation du matériel de l'artillerie.

Du 1er janvier 1872 au 31 décembre 1873, il n'a été fait aucun prélèvement sur ce crédit extraordinaire.

Ce n'est que par arrêté royal du 4 novembre 1874 que le Département de la Guerre a été autorisé à disposer du reliquat du susdit crédit, s'élevant à la somme de fr. 1,741,489 96 cs, et à porter celle-ci en augmentation à l'article 20 (*Matériel de l'artillerie*) du Budget de la Guerre pour l'exercice 1874.

Au moyen de cette somme de fr. 1,741,489 96 cs, qui a été totalement engagée au 31 décembre 1874, le Département de la Guerre a pu faire face aux travaux et commandes de matériel destiné à l'armement de l'Escaut et dont le détail suit, SAVOIR :

Commande de canons rayés en acier, cerclés, de 28c et de 24c, d'une valeur de	fr.	1,022.674 20
Commande d'obus pour canons rayés en acier, cerclés, de 28c et de 24c		153,906 44
Fabrication de canons en fonte cerclés et de mortiers en bronze, rayés, de 21c		81,536 »
Fabrication et commande d'obus pour ces dernières bouches à feu.		50,857 36
Commande d'affûts et châssis métalliques pour canons rayés en acier, cerclés, de 28c et de 24c		212,656 50
A REPORTER	fr.	1.521,630 50

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . . fr.	1.521,630 50
Commande d'affûts et châssis métalliques pour canons rayés en fonte, cerclés, de 21c	38,390 40
Construction d'affûts en bois pour mortiers rayés en bronze de 21c	6,874 »
Exhaussement d'affûts de siége de 15c	133,344 18
Fabrication de poudre à gros grains pour les bouches à feu de 28c, de 24c et de 21c	36,750 88
Droits d'entrée en Belgique des affûts et des projectiles de 28c, de 24c et de 21c	4,500 »
TOTAL ÉGAL AU MONTANT DU RELIQUAT . fr.	1,741,489 96

Le crédit extraordinaire de 14,461,170 francs est par conséquent totalement absorbé à la date du 31 décembre 1874.

Le Ministre de la Guerre,

S. THIEBAULD.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de notre Ministre de la Guerre et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1877, est fixé à la somme de *quarante-un millions trente-six mille huit cents francs* (41,036,800 francs), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Le Gouvernement est autorisé à prélever, sur les crédits ouverts aux articles 10, 12, 15, 16, 17, 24, 26, 27, 28, 30 et 32 du Budget, les sommes nécessaires pour pourvoir à l'insuffisance de crédit qui pourrait résulter du renchérissement du froment, de la viande et des denrées fourragères, sur les articles 6, 7, 8, 22 et 23.

ART. 3.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par voie de la la régie directe, les déchets, issues, peaux, suif, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les soins de l'administration de la Guerre, et le produit sera porté en déduction du montant des achats de bétail.

ART. 4.

Le Ministre de la Guerre est autorisé à transférer aux articles 20, 25 et 29 du Budget de son Département pour l'exercice 1877, les excédants que laisseront éventuellement les articles 13 et 14 de ce Budget (*Solde des troupes de cavalerie et d'artillerie*), afin de les affecter à l'achat des chevaux et des harnachements, nécessaires à la cavalerie et à l'artillerie, d'après les effectifs de la nouvelle organisation.

Les dépenses à imputer sur ces excédants pourront être effectuées ou engagées jusqu'au 1er avril 1878.

Donné à Bruxelles, le 21 février 1876.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

S. THIEBAULD.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1877.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	CHAPITRE Ier.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	
2	— des fonctionnaires et employés civils	139,810 »	»	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre	16,000 »	»	436,810 »
4	Matériel	50,000 »	»	
5	Dépôt de la Guerre	40,000 »	150,000 »	
	CHAPITRE II.			
	ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	860,600 »	»	
7	— — des provinces et des places	299,400 »	»	1,416,000 »
8	— du service de l'intendance	256,000 »	»	
	CHAPITRE III.			
	SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement des officiers de santé	290,500 »	»	
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	582,500 »	»	1,000,500 »
11	Service pharmaceutique	127,500 »	»	
	CHAPITRE IV.			
	SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	13,308,000 »	»	
13	— — de la cavalerie	3,694,200 »	35,521 50	
14	— — de l'artillerie	5,221,500 »	»	24,139,221 50
15	— — du génie	1,199,500 »	»	
16	— — du bataillon d'administration	680,500 »	»	
	Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.			
	À REPORTER . . . . . fr.	26,807,010 »	185,521 50	26,992,531 50

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	REPORT. . . . . fr.	26,807,010 »	185,521 50	26,992,531 50
	CHAPITRE V.			
	ACADÉMIE MILITAIRE.			
17	Personnel de l'École militaire et de l'École de guerre	243,600 »	»	281,900 »
18	Dépenses d'administration	38,300 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
19	Traitement du personnel des établissements	60,975 »	5,400 »	1,082,555 »
20	Matériel de l'artillerie	1,016,180 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	MATÉRIEL DU GÉNIE.			
21	Matériel du génie	1,530,000 »	»	1,530,000 »
	CHAPITRE VIII.			
	PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.			
22	Pain et viande.	5,419,600 »	»	10,834,120 50
23	Fourrages en nature.	3,550,000 »	5,750 50	
24	Casernement des hommes	683,000 »	»	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement	100,000 »	»	
26	Frais de route et de séjour des officiers	100,000 »	»	
27	Transports généraux.	65,000 »	»	
28	Chauffage et éclairage des corps de garde	118,000 »	»	
29	Remonte.	812,790 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
30	Traitements divers et honoraires	158,700 »	»	188,700 »
31	Frais de représentation	30,000 »	»	
	A REPORTER. . . . . fr.	40,713,155 »	196,652 »	40,909,807 »

POUR L'EXERCICE 1877.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	REPORT . . . . fr.	40,713,155 »	196,652 »	40,909,807 »
	CHAPITRE X. PENSIONS ET SECOURS.			
32	Pensions et secours	110,401 80	1,598 20	112,000 »
	CHAPITRE XI. DÉPENSES IMPRÉVUES.			
33	Dépenses imprévues non libellées au Budget	14,993 »	»	14,993 »
	TOTAL GÉNÉRAL DU BUDGET. . . . . fr.	40,838,549 80	198,250 20	41,036,800 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 21 février 1876.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

S. THIEBAULD.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

pour l'exercice 1877.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges extraordinaires et temporaires.
		CHAPITRE Ier.			
		ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	»	Traitement du Ministre . . . . . fr.		21,000 »	»
2	»	— de 44 fonctionnaires et employés civils.	135,675 »	159,810 »	»
		— des huissiers, messagers et gens de service.	24,135 »		
3	»	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre.	10,000 »	16,000 »	»
		— aux sous-officiers — — —	6,000 »		
		Matériel.			
4	»	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais. . .	20,000 »	50,000 »	»
		Chauffage et éclairage.	12,000 »		
		Entretien des locaux, achats et entretien du mobilier, etc.	18,000 »		
		Dépôt de la Guerre.			
		Charges ordinaires et permanentes.			
5	a.	Reconnaissances militaires, achats d'instruments, alimentation de la bibliothèque et de la collection des cartes . . . . . fr. 19,000 »	40,000 »	40,000 »	150,000 »
		Traitement de 6 graveurs et dessinateurs permanents . . . . . 21,000 »			
		Charges extraordinaires et temporaires.			
	b.	Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays	150,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE Ier.		286,810 »	150,000 »

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
21,000 »	21,000 »	»	»	
159,810 »	159,810 »	»	»	
16,000 »	16,000 »	»	»	
50,000 »	50,000 »	»	»	
190,000 »	190,000 »	»	»	
436,810 »	436,810 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s des articles.	Littera des développements.	Effectif. Hommes.	Effectif. Chevaux.	Désignation des dépenses et services.			Crédits demandés pour l'exercice. Charges ordinaires et permanentes.	Crédits demandés pour l'exercice. Charges extraordinaires et temporaires.
				CHAPITRE II.				
				ÉTATS-MAJORS.				
				État-major général.				
				Officiers généraux.				
				SECTION D'ACTIVITÉ.				
		9	36	Lieutenants généraux, à . . . . . fr. 18,500 .	fr. 166,500 »			
		18	54	Généraux-majors, à . . . . . 12,700 . .	228,600 »			
		27	90		395,100 »			
				A DÉDUIRE : ½ p. °/₀ pour médicaments	1,975 50			
						393,124 50		
				SECTION DE RÉSERVE.				
		2	6	Lieutenants généraux employés à un service sédentaire, à . . . . . fr. 14,800 .	fr. 29,600 »			
		4	8	Généraux-majors en service actif sédentaire, à . 10,160 . .	40,640 »			
		6	14		70,240 »			
				A DÉDUIRE : ½ p. °/₀ pour médicaments. . . .	551 20			
						69,888 80		
	a.			TOTAL. . . . fr.		463,013 30		
				A DÉDUIRE :				
				Pour un lieutenant général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) . . . . . fr.	18,500 »			
				A DÉDUIRE : ½ p. °/₀ pour médicaments . . .	92 50			
						18,407 50		
						444,605 80		
				A AJOUTER :				
				Le supplément de traitement dû à un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants généraux . . . . . fr.	2,000 »			
6				A DÉDUIRE : ½ p. °/₀ pour médicaments . . .	10 »			
						1,990 »		
				RESTE. . . . fr.		446,595 80		
				Corps d'état-major.				
		4	12	Colonels, à. . . . . fr. 9,500 . . .	fr. 38,000 »			
		4	8	Lieutenants-colonels, à 7,100	28,400 »			
	b.	8	16	Majors, à 6,300	50,400 »			
		18	36	Capitaines de 1re classe, à 5,100	91,800 »			
		12	24	— de 2e classe 4,400	52,800 »			
		46	96		261,400 »			
				A DÉDUIRE : ½ p. °/₀ pour médicaments.	1,307 »			
						260,093 »		
		79	200	REPORTER. . . . fr.		706,688 80		

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s des articles.	Lettres des développements.	Effectif. Hommes.	Effectif. Chevaux.	Désignation des dépenses et services.			Crédits demandés pour l'exercice. Charges ordinaires et permanentes.	Crédits demandés pour l'exercice. Charges extraordinaires et temporaires.
				Report. . . . . fr.		706,688 80		
		70	200	**Aides de camp et officiers d'ordonnance.**				
				Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie, employés comme aides de camp, et officiers d'ordonnance près des généraux commandants de division et de brigade; Savoir :				
		»	2	1 capitaine d'infanterie de 1re classe . . à. fr. 1,300 . fr.	1,300 »			
		»	10	5 — — de 2e classe . . à. . 1,000 . . .	5,000 »			
		»	12	6 — — de 3e classe . . à. . 850 . . .	5,100 »			
		»	12	6 lieutenants d'infanterie. . . . . à. . 850 . . .	5,100 »			
	c.	»	2	1 lieutenant d'artillerie . . . . . à. . 375 . . .	375 »			
		»	2	1 capitaine en 1er du génie . . . . . à. . 500 . . .	500 »			
		»	2	1 lieutenant du génie. . . . . à. . 375 . . .	375 »			
		»	42		17,750 »			
				A déduire ½ °/o pour médicaments	88 75			
						17,661 25		
		79	242	Total. . . . . fr.		724,350 05		
				Indemnité de vivres de campagne.				
	d.			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo (dépense approximative)		1,846 45		
6 (suite).				**Indemnité de fourrages.**				
	e.			242 chevaux × 365 = 88.330 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30 c' . . . . . fr.	114,829 »			
				A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour le général-major commandant de division . . . . . fr.	474 50			
						115,303 50	860,600 »	»
				Frais de bureau.				
				2 lieutenants généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs. . . . . fr.	4,000 »			
				1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie	800 »			
	f.			2 — des circonscriptions militaires. { 1 à 1,500 » / 1 à 1,200 » }	2,700 »			
				4 — des divisions d'infanterie, à. . . . . 600 . .	2,400 »			
				2 — — de cavalerie, à . . . . . 600 . .	1,200 »			
				16 généraux-majors, commandant une brigade, à . . . . . 500 . .	8,000 »			
						19,100 »		
				A reporter. . . . . fr.			860,600 »	»

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
860,600 »	860,915 90	»	315 90	
860,600 »	860,915 90	»	315 90	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

Nos des articles.	Littera des développements.	Désignation des dépenses et services.	Effectif. Hommes.	Effectif. Chevaux.			Crédits demandés pour l'exercice. Charges ordinaires et permanentes.	Crédits demandés pour l'exercice. Charges extraordinaires et temporaires.
		Report. . . . fr.					860,600 »	»
		État-major des provinces et des places.						
		État-major des provinces.						
	a.	Généraux-majors ou colonels, à 10,100 francs . . . . fr.	5	10	50,800 »			
		Supplément de traitement aux aides de camp des commandants de province, à 500 francs	»	9	4,500 »			
			5	19	55,300 »			
		A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. . . .			276 50	55,023 50		
		État-major des places.						
	b.	Commandants de 1re classe, à . . . . fr. 7,500 . . .	5		37,500 »			
		— de 2e — , à . . . . . 5,500 . . .	4		22,000 »			
		— de 3e — , à . . . . . 4,500 . . .	9		40,500 »			
		Majors, à . . . . . 3,800 . . .	2	a) 6	7,600 »			
		Adjudants de 1re classe, à . . . . . 3,150 . . .	9		28,350 »			
		— de 2e — , à . . . . . 2,525 . . .	8		20,200 »			
		— de 3e — , à . . . . . 2,100 . . .	4		8,400 »			
			41	6	164,550 »			
		A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. . . .			822 75	163,727 25		
7			46	25				
		Aumôniers.						
	c.	Traitement des aumôniers et desservants				44,950 »		
							299,400 »	»
		Indemnité de vivres de campagne.						
	d.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)				1,066 75		
		Indemnité de fourrages.						
	e.	25 chevaux × 365 = 9,125 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30 c.				11,862 50		
		Frais de bureau.						
	f.	9 commandants de province b).			9,600 »			
		1 — de place, à . . . . . 1,200 . . .			1,200 »			
		2 — — , à . . . . . 1,000 . . .			2,000 »			
		1 — — , à . . . . . 800 . . .			800 »			
		7 — — , à . . . . . 500 . . .			3,500 »			
		10 — — , à . . . . . 400 . . .			4,000 »			
		3 — — , à . . . . . 240 . . .			720 »			
		5 — — , à . . . . . 150 . . .			750 »			
		2 — — , à . . . . . 100 . . .			200 »	22,770 »		
		A reporter. . . . . fr.					1,160,000 »	»

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
860,600 »	860,915 90	»	315 90	
				a) A répartir par le Minister, selon les besoins du service.
299,400 »	299,432 50	»	32 50	
				b) A répartir par décisions spéciales, en raison de l'importance des commandements.
1,160,000 »	1,160,348 40	»	348 40	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s des articles.	Lettres des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
				Report. . . . . fr.	1,160,000 »	»
		Intendance militaire a).				
		Effectif. Hommes. / Chevaux.				
				Traitement.		
		1 / 2	Intendant en chef, à . . . . . fr. 12,700 . . .	12,700 »		
		3 / »	Intendants de 1re classe, à . . . . . 9,500 . . .	28,500 »		
		6 / »	— de 2me id., à . . . . . 7,100 . . .	42,600 »		
	a.	12 / 12	Sous-intendants de première classe, à. . . 6,300 . . .	75,600 »		
		13 / »	— de deuxième classe, à . . . 4,600 . . .	59,800 »		
		35 / 14		219,200 »		
			A déduire ½ p. °/₀ pour médicaments. . . .	1,096 »		
				218,104 »		
8				**Indemnité de vivres de campagne.**		
	b.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)		1,253 »	256,000 »	»
				Indemnité de fourrages.		
	c.	14 chevaux × 365 = 5,110 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30 c^s		6,643 »		
	d.	Frais de bureau. . . . . b)		30,000 »		
				Total du chapitre II. . . . fr.	1,416,000 »	»

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
1,160,000 »	1,160,548 40	»	548 40	
256,000 »	256,018 20	»	18 20	
1,416,000 »	1,416,366 60	»	366 60	

a)

	COMPOSITION ORGANIQUE. INTENDANTS.	Officiers COMPTABLES des corps.	TOTAL.
Intendant en chef	1	»	35
— de 1re classe	3	»	
— de 2me —	6	»	
Sous-intendants de 1re classe	12	»	
— de 2me —	13	»	
Capitaines quartiers-maîtres	»	38	150
Lieutenants et sous-lieutenants officiers payeurs	»	75	
Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillemt.	»	37	
	35	(*) 150	185

(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

b) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s DES ARTICLES.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges extraordinaires et temporaires.
		CHAPITRE III.		
		SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX *a*).		
		Traitement des officiers de santé.		
		EFFECTIF. — HOMMES. — CHEVAUX.		
		1 — 2 — Inspecteur général, à . . . . . fr. 12,700 — 12,700 »		
		4 — » — Médecins principaux de 1re classe, à . . . . . 8,500 — 34,000 »		
		7 — » — — principaux de 2e classe, à . . . . . 7,100 — 49,700 »		
		1 — » — — de bataillon de 1re classe, à . . . . . 4,200 — 4,200 »		
		20 — » — — adjoints, à . . . . . 2,625 — 52,500 »		
	a.	1 — » — Pharmacien principal, à . . . . . 5,500 — 5,500 »		
		12 — » — Pharmaciens de 1re classe, à . . . . . 4,200 — 50,400 »		
		12 — » — — de 2e classe, à . . . . . 3,250 — 39,000 »		
		12 — » — — de 3e classe, à . . . . . 2,800 — 33,600 »		
		1 — 1 — Inspecteur vétérinaire, à . . . . . 5,500 — 5,500 »		
		71 — 3 — 287,100 »		
		A DÉDUIRE ½ p. % pour médicaments. . . 1,435 50		
		285,664 50		
		Indemnité de vivres de campagne.		
	b.	Indemnités de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative) . . . . . 1,412 »		
		Indemnité de fourrages.	290,500 »	»
	c.	3 chevaux × 365 = 1,095 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 c. 1,425 50		
		Frais de bureau.		
	d.	Inspecteur général du service de santé. . . . . 2,000 »		
		Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.		
10	»	650,500 journées (*b*) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux et les infirmeries, à 89 centimes . . . . . fr. 578,945 »		
		4,000 journées de miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condamnation . . . . . 3,555 »	582,500 »	»
		Service pharmaceutique.		
11	»	Achat de médicaments, linge à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires malades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses	127,500 »	»
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.	1,000,500 »	»

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
290,500 »	290,503 90	»	3 90	
582,500 »	582,500 »	»	»	
127,500 »	127,500 »	»	»	
1,000,500 »	1,000,503 90	»	3 90	

	COMPOSITION organique. SERVICE des HÔPITAUX.	COMPOSITION organique. SERVICE des CORPS.
Inspecteur général	1	»
Médecins principaux de 1re classe	4	»
— principaux de 2e classe	7	»
— de régiment { de 1re classe. 10 / de 2me — 25 }	»	35
de bataillon de 1re classe	1	35
— — de 2me	»	45
— adjoints	20	»
Pharmacien principal	1	»
— de 1re classe	12	»
— de 2me —	12	»
— de 3me —	12	»
Inspecteur vétérinaire	1	»
Vétérinaires de 1re classe	»	12
— de 2me —	»	13
— de 3me —	»	8
	71	(*) 148
	219	

(*) Ces officiers de santé figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

b) Infanterie . . . . . 408,700 journées.
Cavalerie . . . . . 95,300 »
Artillerie . . . . . 125,900 »
Génie . . . . . 22,300 »
Bataillon d'administration . . . . . 2,300 »

TOTAL . . . . 650,500 journées.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s DES ARTICLES.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.

EFFECTIF. HOMMES.	EFFECTIF. CHEVAUX.		
1852	254	Officiers de tous grades . . . . . fr.	5,447,960 81
25571	»	Sous-officiers et soldats	7,284,642 90
27423	254		

CHAPITRE IV.

SOLDE DES TROUPES.

Traitement et solde de l'infanterie.

Traitement, solde et accessoires.

		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. fr.	59,000 »	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	19,200 »	
12	a.	Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres	30,000 »	
		Première mise de petit équipement à allouer à 8,104 miliciens et à 600 volontaires à incorporer, soit, à 36 francs	313,344 »	
		Frais de voyage des miliciens rappelés sous les armes	40,000 »	
			13,194,147 71	
		A DÉDUIRE :		
		Pour 408,700 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 61 centimes. . . . . fr. 249,307 »		
		Pour vacances et petites permissions 271,263 71		
			520,570 71	
				12,673,577 »
		A REPORTER. . . fr.		12,673,577 »

INFANTERIE.

Cette arme se compose : 1° d'un régiment de carabiniers formé de quatre bataillons actifs et de deux bataillons non-actifs (à quatre compagnies) et un dépôt;
2° d'un régiment de grenadiers,
3° de trois régiments de chasseurs à pied,
4° de quatorze régiments de ligne,
} formés chacun de trois bataillons actifs et de un bataillon non-actif (à quatre compagnies) et de un dépôt;
5° de deux compagnies sédentaires;
6° d'un corps de discipline et de correction formé de six compagnies;
7° d'une école d'enfants de troupe;
8° d'officiers à la suite des régiments.

OFFICIERS.

GRADES.	Effectif par unité			Composition d'un régiment			Soit pour :						TOTAUX.		TRAITEMENT annuel.	MONTANT	
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Les deux compagnies sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	Les officiers hors cadre.	Officiers.	Chevaux.		par GRADE.	par CATÉGORIE.
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.																	
Colonels	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	38	8,500 »	161,500 »	
Lieutenants-colonels	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	38	6,500 »	123,500 »	
Majors	»	1	»	4	3	3	4	3	51	»	»	»	58	116	5,500 »	319,000 »	
Capitaines-adjudants-majors montés	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	19	3,950 »	75,050 »	
— — non montés	»	1	»	4	3	3	4	3	51	»	»	»	58	»	3,450 »	200,100 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	2,250 »	42,750 »	
— — officiers-payeurs	»	1	»	4	3	3	4	3	51	»	»	»	58	»	2,462 50	142,825 »	
Médecins de régiment de 1re classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	5	»	6,300 »	31,500 »	
— — de 2me classe	»		»										14	»	5,100 »	71,400 »	
— de bataillon de 1re classe	»		»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	4,200 »	79,800 »	
— — de 2e classe	»		»	2	1	1	2	1	17	»	»	»	20	»	3,250 »	65,000 »	
232 compagnies de bataillons actifs.																	1,312,425 »
Capitaines de 1re, 2e et 3e classe	»	»	1	16	12	12	16	12	204	»	»	»	232	»	3,450 »	800,400 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	3	48	36	36	48	36	612	»	»	»	696	»	2,250 »	1,566,000 »	
20 bataillons non-actifs, 80 compagnies.																	2,366,400 »
Majors	»	1	»	2	1	1	2	1	17	»	»	»	20	20	5,500 »	110,000 »	
Capitaines-adjudants-majors non montés	»	1	»	2	1	1	2	1	17	»	»	»	20	»	3,450 »	69,000 »	
Capitaines de 1re, 2e et 3e classe	»	»	1	8	4	4	8	4	68	»	»	»	80	»	3,450 »	276,000 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	3	24	12	12	24	12	204	»	»	»	240	»	2,250 »	540,000 »	
19 dépôts de régiment.																	995,000 »
Majors	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	19	5,500 »	104,500 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants officiers d'armement	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	2,250 »	42,750 »	
Capitaines-quartiers-maîtres de 1re, 2e ou 3e classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,800 »	72,200 »	
Capitaines adminis^rs d'habillement de 1re, 2e ou 3e classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,450 »	65,550 »	
Médecins de bataillon de 2e classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,250 »	61,750 »	
Capitaines de 1re, 2e ou 3e classe	»	»	1	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,450 »	65,550 »	
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	3	3	3	3	3	3	51	»	»	»	57	»	2,250 »	128,250 »	
Compagnies spéciales.																	540,550 »
Colonel				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	2	8,500 »	8,500 »	
Majors				»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	2	5,500 »	11,000 »	
Capitaine-adjudant-major non monté				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,450 »	3,450 »	
Capitaines-quartiers-maîtres de 1re, 2me ou 3me classe				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,800 »	3,800 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants officiers-payeurs				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	2,462 50	2,462 50	
Médecin de bataillon de 2e classe				»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,250 »	3,250 »	
Capitaines de 1re, 2e ou 3e classe				»	»	»	»	»	»	2	6	»	8	»	3,450 »	27,600 »	
Lieutenants et sous-lieutenants				»	»	»	»	»	»	6	24	»	30	»	2,250 »	67,500 »	
Officiers à la suite.																	127,562 50
Capitaines				»	»	»	»	»	20	»	»	»	20	»	3,450 »	69,000 »	
Lieutenants				»	»	»	»	»	20	»	»	»	20	»	2,400 »	48,000 »	
				»	»	»	»	»	»	»	»	»			»		117,000 »
	129	91	91	129	91	1,547	8	37	40	1,852 (1)	254				TOTAL . . . fr.		5,458,937 50

A ajouter les suppléments de traitement :

Pour le corps de discipline et de correction . . .	Le commandant du corps	1,000 »	16,400 »
	Les deux majors, à . . . fr. 800 »	1,600 »	
	Les sept capitaines, à . . . 600 »	4,200 »	
	Les vingt-quatre lieutenants et sous-lieutenants, à 400 »	9,600 »	

TOTAL . . . . . fr.	5,475,337 50
A DÉDUIRE ½ p. °/o pour médicaments	27,376 69
RESTE. . . . . fr.	5,447,960 81

(1) Officiers d'infanterie 1,676
Comptables . . . . . 98 } 1,852
Médecins 78

[Pages 482-483.]

TROUPES.

GRADES.	Effectif par unité. D'état-major de régiment.	Effectif par unité. De bataillon.	Effectif par unité. De compagnie.	Composition d'un régiment. De carabiniers.	Composition d'un régiment. De grenadiers.	Composition d'un régiment. De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Soit pour : Le régiment des carabiniers.	Soit pour : Le régiment des grenadiers.	Soit pour : Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Soit pour : LE TOTAL.	NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIEE.
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.														
Adjudants sous-officiers	»	1	»	4	3	3	4	3	51	58	21,170	3 25	68,802 50	
Sergents-majors secrétaires { Grenadiers	1	»	»	»	1	»	»	1	»	1	365	2 37	865 05	
Sergents-majors secrétaires { Les autres				1	»	1	1	»	17	18	6,570	2 34	15,373 80	
Sergents-clairons	1	»	»	1	1	1	1	1	17	19	6,935	2 15	14,910 25	
Caporaux-clairons	»	1	»	4	3	3	4	3	51	58	21,170	1 »	21,170 »	
Sergents-armuriers	»	1	»	4	3	3	4	3	51	58	21,170	1 83	38,741 10	
Musiciens d'état-major	14	»	»	14	14	14	14	14	238	266	97,090	»	161,500 »	
														321,362 770
232 compagnies des 58 bataillons actifs :	16	3	»											
16 compagnies du régiment des carabiniers.														
Sergents-majors	»	4	1	16	»	»	16	»	»	16	5,840	2 34	13,665 60	
Premiers sergents	»	4	1	16	»	»	16	»	»	16	5,840	1 98	11,563 20	
Sergents-fourriers	»	4	1	16	»	»	16	»	»	16	5,840	1 83	10,687 20	
Sergents	»	20	5	80	»	»	80	»	»	80	29,200	1 83	53,436 »	
Caporaux	»	40	10	160	»	»	160	»	»	160	58,400	» 82	47,888 »	
Clairons	»	12	3	48	»	»	48	»	»	48	17,520	» 67	11,738 40	
Soldats de 1re classe	»	372	93	1,488	»	»	1,488	»	»	496	181,040	» 61	110,434 40	
— de 2e —										992	362,080	» 58	210,006 40	
														469,419 200
12 compagnies du régiment des grenadiers.	»	456	114											
Sergents-majors	»	4	1	»	12	»	»	12	»	12	4,380	2 37	10,380 60	
Premiers sergents	»	4	1	»	12	»	»	12	»	12	4,380	2 01	8,803 80	
Sergents-fourriers	»	4	1	»	12	»	»	12	»	12	4,380	1 86	8,146 80	
Sergents	»	20	5	»	60	»	»	60	»	60	21,900	1 86	40,734 »	
Caporaux	»	40	10	»	120	»	»	120	»	120	43,800	» 85	37,230 »	
Clairons	»	12	3	»	36	»	»	36	»	36	13,140	» 70	9,198 »	
Grenadiers	»	372	93	»	1,116	»	»	1,116	»	744	271,560	» 64	173,798 40	
Soldats avec solde de fusilier										372	135,780	» 58	78,752 40	
														367,044 »
204 compagnies des régiments de chasseurs et de ligne.	»	456	114											
Sergents-majors	»	4	1	»	»	12	»	»	204	204	74,460	2 34	174,236 40	
Premiers sergents	»	4	1	»	»	12	»	»	204	204	74,460	1 98	147,450 80	
Sergents-fourriers	»	4	1	»	»	12	»	»	204	204	74,460	1 83	136,261 80	
Sergents	»	20	5	»	»	60	»	»	1,020	1,020	372,300	1 83	681,309 »	
Caporaux	»	40	10	»	»	120	»	»	2,040	2,040	744,600	» 82	610,572 »	
Clairons	»	12	3	»	»	36	»	»	612	612	223,380	» 67	149,664 60	
Soldats de 1re classe	»	280	70	»	»	840	»	»	14,280	4,760	1,737,400	» 61	1,059,814 »	
— de 2e —										9,520	3,474,800	» 58	2,015,384 »	
														4,974,672 60
20 bataillons non-actifs : *Petits états-majors.*	»	364	91											
Adjudants sous-officiers	»	1	»	2	1	1	2	1	17	20	7,300	3 25	23,725 »	
Caporaux-clairons	»	1	»	2	1	1	2	1	17	20	7,300	1 »	7,300 »	
Sergents-armuriers	»	1	»	2	1	1	2	1	17	20	7,300	1 83	13,359 »	
														44,384 »
80 compagnies des bataillons non-actifs : *4 compagnies de grenadiers.*	»	3	»											
Sergents-majors	»	4	1	»	4	»	»	4	»	4	1,460	2 37	3,460 20	
Premiers sergents	»	4	1	»	4	»	»	4	»	4	1,460	2 01	2,934 60	
Sergents-fourriers	»	4	1	»	4	»	»	4	»	4	1,460	1 86	2,715 60	
Sergents	»	12	3	»	12	»	»	12	»	12	4,380	1 86	8,146 80	
Caporaux	»	24	6	»	24	»	»	24	»	24	8,760	» 85	7,446 »	
Clairons	»	4	1	»	4	»	»	4	»	4	1,460	» 70	1,022 »	
76 compagnies { 8 de carabiniers. 68 de chass. et de ligne.	»	52	13											25,725 20
Sergents-majors	»	4	1	8	»	4	8	»	68	76	27,740	2 34	64,911 60	
Premiers sergents	»	4	1	8	»	4	8	»	68	76	27,740	1 98	54,925 20	
Sergents-fourriers	»	4	1	8	»	4	8	»	68	76	27,740	1 83	50,764 20	
Sergents	»	12	3	24	»	12	24	»	204	228	83,220	1 83	152,292 60	
Caporaux	»	24	6	48	»	24	48	»	408	456	166,440	» 82	136,480 80	
Clairons	»	4	1	8	»	4	8	»	68	76	27,740	» 67	18,585 80	
	»	52	13											477,960 20
A REPORTER				1,962	1,448	1,172	1,962	1,328	19,924	23,334	8,516,910			6,680,567 90

TROUPES (SUITE).

GRADES.	Composition d'un régiment : De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs ou de ligne.	Soit pour : Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs et d'infanterie de ligne.	Les deux comp. sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	L'école d'enfants de troupe.	LE TOTAL.	NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
REPORT.	1,962	1,448	1,172	1,962	1,448	19,924	»	»	»	23,334	8,516,910	»	»	6,680,567 90
19 dépôts de régiment :														
Petits états-majors.														
Sergents gardes-magasin. Grenadiers	1	1	1	»	1	»	»	»	»	1	365	1 86	678 90	
Sergents gardes-magasin. Les autres				1	»	17	»	»	»	18	6,570	1 83	12,023 10	
Armuriers sergents-majors	1	1	1	1	1	17	»	»	»	10	3,650	2 34	8,541 »	
— sergents										9	3,285	1 83	6,011 55	
Maîtres tailleurs et cordonniers	2	2	2	2	2	34	»	»	»	38	13,870	» 82	11,373 40	
														38,627 95
19 compagnies de dépôt :														
1 compagnie de grenadiers.														
Sergents-majors	»	1	»	»	1	»	»	»	»	1	365	2 37	865 05	
Premiers sergents.	»	1	»	»	1	»	»	»	»	1	365	2 01	733 65	
Sergents-fourriers.	»	1	»	»	1	»	»	»	»	1	365	1 86	678 90	
Sergents.	»	3	»	»	3	»	»	»	»	3	1,095	1 86	2,036 70	
Caporaux	»	8	»	»	8	»	»	»	»	8	2,920	» 85	2,482 »	
Clairons	»	2	»	»	2	»	»	»	»	2	730	» 70	511 »	
														7,307 30
18 compagnies de carabiniers, de chasseurs et de ligne.														
Sergents-majors	1	»	1	1	»	17	»	»	»	18	6,570	2 34	15,373 80	
Premiers sergents.	1	»	1	1	»	17	»	»	»	18	6,570	1 98	13,008 60	
Sergents-fourriers	1	»	1	1	»	17	»	»	»	18	6,570	1 83	12,023 10	
Sergents.	3	»	3	3	»	51	»	»	»	54	19,710	1 83	36,069 30	
Caporaux	8	»	8	8	»	136	»	»	»	144	52,560	» 82	43,099 20	
Clairons	2	»	2	2	»	34	»	»	»	36	13,140	» 67	8,803 80	
														128,377 80
Compagnies spéciales.														
2 compagnies sédentaires.														
Sergents-majors	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	730	2 34	1,708 20	
Sergents-fourriers.	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	730	1 83	1,335 90	
Premiers sergents.	»	»	»	»	»	»	16	»	»	16	5,840	1 98	11,563 20	
Sergents.	»	»	»	»	»	»	50	»	»	50	18,250	1 83	33,397 50	
Caporaux.	»	»	»	»	»	»	32	»	»	32	11,680	» 82	9,577 60	
Clairons	»	»	»	»	»	»	4	»	»	4	1,460	» 67	978 20	
Soldats	»	»	»	»	»	»	120	»	»	120	43,800	» 58	25,404 »	
														83,964 60
Corps de discipline et de correction.														
Adjudant sous-officier.	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	365	3 25	1,186 25	
Sergent-clairon	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	365	2 15	784 75	
Caporaux-clairons.	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	730	1 »	730 »	
Sergent-armurier	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	365	1 83	667 95	
Maîtres tailleur et cordonnier	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	730	» 82	598 60	
Sergents-majors	»	»	»	»	»	»	»	6	»	6	2,190	2 37	5,190 30	
Premiers sergents.	»	»	»	»	»	»	»	12	»	12	4,380	2 01	8,803 80	
Sergents-fourriers.	»	»	»	»	»	»	»	6	»	6	2,190	1 86	4,073 40	
Sergents.	»	»	»	»	»	»	»	42	»	42	15,330	1 86	28,513 80	
Caporaux	»	»	»	»	»	»	»	96	»	96	35,040	» 85	29,784 »	
Clairons	»	»	»	»	»	»	»	12	»	12	4,380	» 70	3,066 »	
Correctionnaires employés aux travaux.	»	»	»	»	»	»	»	400	»	400	146,000	» 50	73,000 »	
Correctionnaires non employés aux travaux . . .	»	»	»	»	»	»	»	800	»	800	292,000	» 43	125,560 »	
														281,958 85
École d'enfants de troupe.														
Enfants de troupe	»	»	»	»	»	»	»	»	250	»	91,250	» 51	46,537 50	
														46,537 50
TOTAUX	1,982	1,468	1,192	1,982	1,468	20,264	226	1,381	250	25,571	9,333,415	TOTAL. . . fr.		7,267,341 90

Supplément de solde :

Corps de discipline et de correction.	68 sous-officiers	24,820 journées,	à 40 c^s. .	9,928 »	17,301 »
	98 caporaux	35,770 —	à 20 c^s. .	7,154 »	
	12 clairons	4,380 —	à 05 c^s. .	219 »	

TOTAL. . . . . fr. 7,284,642 90

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s DES ARTICLES.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . fr. 12,673,577 »				
		Indemnité de fourrages.				
	b.	254 chevaux × 365 = 92,710 journées d'indem. représentative, à fr. 1 30 c^t.		120,523 »		
		Moyens de transport.				
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche		150,000 »		
		Logement et nourriture.				
					13,308,000 »	»
12 (suite).	d.	Miliciens à incorporer	20,000 journées.			
		Mouvements éventuels pendant l'année. . . .	20,000			
		Troupes qui camperont à Beverloo (aller et retour).	24,000			
			44,000			
			64,000 journées à fr. 1 25 c^t.	80,000 »		
		Frais d'administration et d'instruction (1).				
	e.	1 régiment de carabiniers, à		16,000 »		
		Les 18 autres régiments, à 14,500 francs		261,000 »		
		2 compagnies sédentaires, à 400 francs		800 »		
		1 école d'enfants de troupe.		800 »		
		Le corps de discipline et de correction		5,300 »		
				283,900 »		
		A REPORTER. . . . . fr.			13,308,000 »	»

(1) Écoles régimentaires et des illettrés.

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
13,508,000 »	13,527,845 66	»	19,845 66	
13,508,000 »	13,527,845 66	»	19,845 66	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s des articles.	Lettres des développements.	Désignation des dépenses et services.	Effectif. Hommes.	Effectif. Chevaux.			Crédits demandés pour l'exercice. Charges ordinaires et permanentes.	Crédits demandés pour l'exercice. Charges extraordinaires et temporaires.
		Report. . . . . fr.					13,308,000 »	»
		Traitement et solde de la cavalerie.						
		Traitement, solde et accessoires.						
		Officiers de tous grades . . . . . fr.	360	640	1,425,735 50			
		Sous-officiers, brigadiers et soldats	5,680	4,840	2,003,003 20			
			6,040	5,480				
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . fr.			18,000 »			
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers.			8,500 »			
		— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres.			6,000 »			
13	a.	Première mise de petit équipement à allouer à 1,200 miliciens et à 300 volontaires à incorporer, à 50 francs			75,000 »			
					3,536,238 70			
		Charge temporaire :						
		Traitement de sept capitaines instructeurs dont l'emploi est supprimé et qui sont conservés par mesure transitoire :						
		Sept capitaines commandants à 5,100 francs			35,700 »			
		A déduire ½ p. %			178 50			
					35,521 50			
		Total. . . . fr.			3,571,760 20			
		A déduire :						
		Pour 93,300 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 84 centimes. . . . . fr.			78,372 »			
		Pour vacances et petites permissions			44,589 70			
					122,961 70			
						3,448,798 50		
		A reporter. . . . fr.				3,448,798 50	13,308,000 »	»

CAVALERIE. — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, 2° de quatre régiments de lanciers, 3° de deux régiments de guides, } chacun de cinq escadrons actifs.

OFFICIERS.

GRADES.	Composition d'un escadron. Hommes.	Composition d'un escadron. Chevaux.	Composition d'un régiment à cinq escadrons. 2 régiments de chasseurs, 4 — de lanciers. Hommes.	Chevaux.	2 régiments de guides. Hommes.	Chevaux.	Totaux. Hommes.	Chevaux de cavalerie légère.	Chevaux de grosse cavalerie.	Traitement annuel.	Montant par grade.	Montant par catégorie.
États-majors de régiment.												
Colonels	»	»	1	3	1	3	8	18	6	9,500 »	76,000 »	
Lieutenants-colonels	»	»	1	2	1	2	8	12	4	7,100 »	56,800 »	
Majors	»	»	2	4	2	4	16	24	8	6,300 »	100,800 »	
Capitaines adjudants-majors en 1er	»	»	1	2	1	2	8	12	4	5,100 »	40,800 »	
Lieutenants adjudants-majors	»	»	1	2	1	2	8	12	4	3,250 »	26,000 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	»	»	1	2	1	2	8	12	4	3,100 »	24,800 »	
Capitaines quartiers-maîtres de 1re, 2e et 3e classe	»	»	1	»	1	»	8	»	»	3,800 »	30,400 »	
Lieutenants et sous-lieutenants officiers-payeurs	»	»	1	»	1	»	8	»	»	2,462 50	19,700 »	
Capitaines administrateurs d'habillement de 1re, 2e et 3e classe	»	»	1	»	1	»	8	»	»	3,450 »	27,600 »	
Médecins de régiment { de 1re classe	»	»	1	1	1	1	2	6	2	6,300 »	12,600 »	
Médecins de régiment { de 2me classe							6			5,100 »	30,600 »	
Id. de bataillon de 1re classe	»	»	1	1	1	1	8	6	2	4,200 »	33,600 »	
Vétérinaires de 1re classe	»	»	1	1	1	1	8	6	2	4,600 »	36,800 »	
Id. de 2e —	»	»	1	1	1	1	8	6	2	3,250 »	26,000 »	
Id. de 3e —	»	»	1	1	1	1	8	6	2	2,800 »	22,400 »	
												564,900 »
Escadrons actifs.												
Capitaines commandants	1	2	5	10	5	10	40	60	20	5,100 »	204,000 »	
Id. en second de 1re et 2e classe	1	2	5	10	5	10	40	60	20	4,200 »	168,000 »	
Lieutenants	2	4	10	20	10	20	80	120	40	3,250 »	260,000 »	
Sous-lieutenants	2	4	10	20	10	20	80	120	40	2,950 »	236,000 »	
												868,000 »
	6	12	45	80	45	80	360 (1)	480	160			
								640				
										Total. . . .		1,432,900 »
										A déduire ½ p. °/o pour médicaments. . . .		7,164 50
										Reste. . . . fr.		1,425,735 50

(1) Officiers de l'arme 296
Comptables . . . . . 24 } 360
Médecins . . . . . 16 } 40
Vétérinaires 24

TROUPES.

GRADES.	Composition d'un escadron. Hommes.	Composition d'un escadron. Chevaux.	Composition d'un régiment à cinq escadrons. 2 régiments de chasseurs, 4 — de lanciers. Hommes.	Chevaux.	2 régiments de guides. Hommes.	Chevaux.	Totaux. Hommes.	Chevaux de cavalerie légère.	Chevaux de grosse cavalerie.	Nombre de journées.	Solde journalière.	Montant par grade.	Montant par catégorie.
Petits états-majors de régiment.													
Adjudants sous-officiers	»	»	2	2	»	»	12	12	»	4,380	3 25	14,235 »	
			»	»	2	2	4	»	4	1,460	3 25	4,745 »	
Maréchaux des logis chefs secrétaires	»	»	1	1	»	»	6	6	»	2,190	2 86	6,263 40	
			»	»	1	1	2	»	2	730	2 88	2,102 40	
Id. des logis gardes-magasins	»	»	1	»	»	»	6	»	»	2,190	2 21	4,839 90	
			»	»	1	»	2	»	»	730	2 23	1,627 90	
Trompettes-majors	»	»	1	1	»	»	6	6	»	2,190	2 44	5,343 60	
			»	»	1	1	2	»	2	730	2 46	1,795 80	
Id. brigadiers	»	»	1	1	»	»	6	6	»	2,190	1 70	3,723 »	
			»	»	1	1	2	»	2	730	1 72	1,255 60	
Marechaux des logis armuriers	»	»	1	»	»	»	6	»	»	2,190	2 21	4,839 90	
			»	»	1	»	2	»	»	730	2 23	1,627 90	
Maîtres tailleurs, bottiers et selliers	»	»	3	»	»	»	18	»	»	6,570	» 80	5,256 »	
			»	»	3	»	6	»	»	2,190	» 82	1,795 80	
													59,451 20
Escadrons actifs.													
Maréchaux des logis chefs	1	1	5	5	»	»	30	30	»	10,950	2 86	31,317 »	
			»	»	5	5	10	»	10	3,650	2 88	10,512 »	
Premiers maréchaux des logis	1	1	5	5	»	»	30	30	»	10,950	2 36	23,842 »	
			»	»	5	5	10	»	10	3,650	2 38	8,687 »	
Maréchaux des logis fourriers	1	1	5	5	»	»	30	30	»	10,950	2 21	24,199 50	
			»	»	5	5	10	»	10	3,650	2 23	8,139 50	
Id. des logis	7	7	35	35	»	»	210	210	»	76,650	2 21	169,396 50	
			»	»	35	35	70	»	70	25,550	2 23	56,976 50	
Brigadiers	12	12	60	60	»	»	360	360	»	131,400	1 02	134,028 »	
			»	»	60	60	120	»	120	43,800	1 04	45,552 »	
Trompettes	3	3	15	15	»	»	90	90	»	32,850	1 50	49,275 »	
			»	»	15	15	30	»	30	10,950	1 52	16,644 »	
Maréchaux ferrants	2	2	10	10	»	»	60	60	»	21,900	» 83	18,177 »	
			»	»	10	10	20	»	20	7,300	» 85	6,205 »	
Cavaliers de 1re classe	24	24	120	120	»	»	720	720	»	262,800	» 83	218,124 »	
			»	»	120	120	240	»	240	87,600	» 85	74,460 »	
Id. de 2e —	69	69	345	345	»	»	2,070	2,070	»	755,550	» 80	604,440 »	
			»	»	345	345	690	»	690	251,850	» 82	206,517 »	
Id. non montés	20	»	100	»	»	»	600	»	»	219,000	» 80	175,200 »	
			»	»	100	»	200	»	»	73,000	» 82	59,860 »	
													1,943,552 »
	140	120	710	605	710	605	5,680	3,630	1,210	2,073,200			
								4,840			Total. . . .		2,003,003 20

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1876.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
13,308,000 »	13,327,845 66	»	19,845 66	
13,308,000 »	13,327,845 66	»	19,845 66	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s DES ARTICLES.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		Report. . . . fr.	3,448,798 50	13,308,000 »	»
		Harnachement, etc.			
	b.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,840 chevaux de troupe, soit 1,766,600 journées, à 9 centimes . . . . . fr.	158,994 »		
		Casernement des chevaux.			
	c.	365 chevaux (garnison de Gand) × 365 jours = 133,225 journées de casernement de chevaux de troupe, à 4 centimes . . . . . fr.	5,329 »		
		Moyens de transport.		3,694,200 »	35,521 50
13 (suite.)	*d.*	Moyens de transport aux troupes en marche. . . . . fr.	6,000 »		
		Logement et nourriture.			
	e.	Mouvements éventuels pendant l'année . . . . 10,000 journées. Troupes qui camperont à Beverloo (aller et retour). 32,400 42,400 journées, à fr. 1 25 c^t. . fr.	53,000 »		
		Frais d'administration et d'instruction (1).			
	f.	Huit régiments à 5 escadrons actifs, à . . fr. 7,200 . . . . . fr.	57,600 »		
		Total. . . . fr.	3,720,721 50		
		A reporter. . . . fr.		17,002,200 »	35,521 50

(1) Écoles régimentaires et des illettrés.

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION	OBSERVATIONS.
13,308,000 »	13,327,845 66	»	19,845 66	
3,729,721 50	3,755,659 38	»	5,937 88	
17,037,721 50	17,063,505 04	»	25,783 54	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s des articles.	Littera des développements.	Désignation des dépenses et services.	Crédits demandés pour l'exercice — Charges ordinaires et permanentes.	Crédits demandés pour l'exercice — Charges extraordinaires et temporaires.
		Report. . . . . fr.	17,002,200 »	35,521 50
		Traitement et solde de l'artillerie.		
		Traitement, solde et accessoires.		
		ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
		Officiers.		
		Effectif — Hommes / Chevaux		
		5 / 10 — Colonels, à . . . . . 9,500 . . fr. 47,500 »		
		5 / 5 — Lieutenants-colonels, à . . . . . 7,100 . . . 35,500 »		
		5 / 5 — Majors, à. . . . . 6,300 . . . 31,500 »		
		7 / 7 — Capitaines commandants, à . . . . . 4,600 . . . 32,200 »		
		11 / 11 — — en second de 2e classe, à. . . 3,500 . . . 38,500 »		
		5 / » — Majors commandants du matériel, à . . 5,500 . . . 27,500 »		
		1 / » — Garde d'artillerie principal, à . . . . 4,600 . . . 4,600 »		
		8 / » — Gardes d'artillerie de 1re classe, à . . . 3,700 . . . 29,600 »		
		8 / » — — de 2e — , à . . . 2,750 . . . 22,000 »		
		8 / » — — de 3e — , à . . . 2,100 . . . 16,800 »		
		63 / 38 — 285,700 »		
		A déduire ½ p. °/o pour médicaments . . . 1,428 50		
		Reste . . . . fr. 284,271 50		
		Sous-officiers et employés.		
		30 / » — Conducteurs de 1re classe, à . 1,500 . . fr. 45,000 »		
		30 / » — — de 2e — , à . 1,300 . . . 39,000 »		
		5 / » — Maîtres artificiers, à . . . 1,500 . . . 7,500 »		
		1 / » — Contrôleur principal, à . . 3,150 . . . 3,150 »		
		3 / » — — de 1re classe, à . 2,675 . . . 8,025 »		
		3 / » — — de 2e — , à . 2,200 . . . 6,600 »		
14	a.	4 / » — Réviseurs, à. . . . . 1,875 . . . 7,500 »		
		76 / » — 116,775 »		
		Régiments et compagnies spéciales.		
		502 / 484 — Officiers de tous grades 1,937,924 19		
		7,860 / 2,372 — Sous-officiers, brigadiers et soldats 2,693,820 45		
		8,362 / 2,856		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . 35,000 »		
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . . 1,500 »		
		— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres . . . 8,000 »		
		Première mise de petit équipement à allouer à 2,058 miliciens et 200 volontaires à incorporer, soit { 644 hommes à cheval, à 50 fr. . 32,200 » ; 1,614 — à pied, à 36 » . 58,104 » } 90,304 »		
		5,167,595 14		
		A déduire :		
		Pour 125,000 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 75 centimes . . . . . 90,447 »		
		Pour vacances et petites permissions 83,082 54		
		173,529 54		
		4,994,065 60		
		A reporter. . . . . fr. 4,994,065 60	17,002,200 »	35,521 50

ARTILLERIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier.

2° De 4 régiments de campagne formés, savoir : { les 1er et 3e régimts chacun de 8 batteries montées et de 2 batteries de réserve; les 2e et 4e — — 2 — à cheval, 7 batteries montées et 1 batt. de réserve;

3° De 3 — de siége formés chacun de 16 batteries de siége, 1 batterie de réserve et batterie de dépôt;

4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artificiers;

5° D'un bataillon du train formé d'un état-major et de 7 compagnies : { 4 compagnies pour les colonnes de munitions et les équipages des pontonniers et du génie; 2 — — équipages de l'administration; 1 compagnie de dépôt.

OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	Effectif de chaque batterie ou compagnie. Hommes.	Effectif de chaque batterie ou compagnie. Chevaux.	Composition des régiments et des compagnies spéciales. Les 1er et 3e régiments de campagne. Hommes.	Les 1er et 3e régiments de campagne. Chevaux.	2e et 4e régiments de campagne. Hommes.	2e et 4e régiments de campagne. Chevaux.	5e, 6e et 7e régiments de siége. Hommes.	5e, 6e et 7e régiments de siége. Chevaux.	Quatre compagnies spéciales. Hommes.	Quatre compagnies spéciales. Chevaux.	Le train. Hommes.	Le train. Chevaux.	Totaux. Hommes.	Totaux. Chevaux à ration fortes.	Totaux. Chevaux à ration légères.	Traitement annuel.	Montant.	Montant par catégorie.	Observations.
États-majors des régiments.																			
Colonels	»	»	2	6	2	6	3	6	»	»	»	»	7	12	6	9,500 »	66,500 »		
Lieutenants-colonels	»	»	2	4	2	4	3	6	»	»	»	»	7	8	6	7,100 »	49,700 »		
Majors	»	»	8	16	6	12	15	15	»	»	»	»	29	28	15	6,300 »	182,700 »		
Capitaines commandants-adjudants-majors	»	»	2	4	2	4	3	3	»	»	»	»	7	8	3	5,100 »	35,700 »		
Lieutenants	»	»	2	4	2	4	3	3	»	»	»	»	7	8	3	3,250 »	22,750 »		
Capitaines commandants-instructeurs	»	»	2	4	2	4	»	»	»	»	»	»	4	8	»	5,100 »	20,400 »		
Capitaines quartiers-maîtres de 1re, 2e et 3e cl.	»	»	2	»	2	»	3	»	»	»	»	»	7	»	»	3,800 »	26,600 »		
Lieutenants ou sous-lieuten. officiers-payeurs	»	»	2	»	2	»	3	»	»	»	»	»	7	»	»	2,462 50	17,237 50		
Capitaines administ. d'habillemt de 1re, 2e et 3e cl.	»	»	2	»	2	»	3	»	»	»	»	»	7	»	»	3,450 »	24,150 »		
Médecins de régt { de 1re classe	»	»	2	2	2	2	3	»	»	»	»	»	2	2	»	6,300 »	12,600 »		
Médecins de régt { de 2me —													5	2	»	5,100 »	25,500 »		
— de baton { de 1re —	»	»	2	2	2	2	3	»	»	»	»	»	7	4	»	4,200 »	29,400 »		
— de baton { de 2e —	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	»	»	3,250 »	9,750 »		
Vétérinaires de 1re classe	»	»	2	2	2	2	»	»	»	»	»	»	4	4	»	4,600 »	18,400 »		
— de 2e —	»	»	2	2	2	2	»	»	»	»	»	»	4	4	»	3,250 »	13,000 »		
																		554,587 50	
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																			
4 batteries à cheval.																			
Capitaines commandants	1	2	»	»	4	8	»	»	»	»	»	»	4	8	»	5,100 »	20,400 »		
— en 2d de 1re et de 2e classe	1	1	»	»	4	4	»	»	»	»	»	»	4	4	»	4,200 »	16,800 »		
Lieutenants / Sous-lieutenants	3	6	»	»	12	24	»	»	»	»	»	»	12	24	»	3,100 »	37,200 »		
	5	9																74,400 »	
30 batteries montées.																			
Capitaines commandants	1	2	16	32	14	28	»	»	»	»	»	»	30	60	»	5,100 »	153,000 »		
— en 2d de 1re et 2e classe	1	1	16	16	14	14	»	»	»	»	»	»	30	30	»	4,200 »	126,000 »		
Lieutenants / Sous-lieutenants	3	6	48	96	42	84	»	»	»	»	»	»	90	180	»	3,100 »	279,000 »		
	5	9																558,000 »	
6 batteries de réserve.																			
Capitaines commandants	1	1	4	4	2	2	»	»	»	»	»	»	6	6	»	5,100 »	30,600 »		
Lieutenants	1	1	4	4	2	2	»	»	»	»	»	»	6	6	»	4,200 »	19,500 »		
Sous-lieutenants	1	1	4	4	2	2	»	»	»	»	»	»	6	6	»	2,950 »	17,700 »		
	3	3																67,800 »	
RÉGIMENTS DE SIÉGE.																			
48 batteries de siége.																			
Capitaines commandants	1	»	»	»	»	»	48	»	»	»	»	»	48	»	»	4,600 »	220,800 »		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	48	»	»	»	»	»	48	»	»	2,875 »	138,000 »		
Sous-lieutenants	1	»	»	»	»	»	48	»	»	»	»	»	48	»	»	2,475 »	118,800 »		
	3	»																477,600 »	
3 batteries de réserve.																			
Capitaines commandants	1	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	»	»	4,600 »	13,800 »		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	»	»	2,875 »	8,625 »		
Sous-lieutenants	1	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	»	»	2,475 »	7,425 »		
	3	»																29,850 »	
3 batteries de dépôt.																			
Capitaines commandants	1	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	»	»	4,600 »	13,800 »		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	»	»	2,875 »	8,625 »		
Sous-lieutenants	1	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	3	»	»	2,475 »	7,425 »		
	3	»																29,850 »	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																			
1 compagnie de pontonniers.																			
Capitaine commandant	1	1	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	1	»	1	4,600 »	4,600 »		
— en second	1	1	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	1	»	1	3,500 »	3,500 »		
Lieutenants	2	2	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	2	»	2	2,875 »	5,750 »		
Sous-lieutenants	2	2	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	2	»	2	2,475 »	4,950 »		
	6	6																18,800 »	
3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.																			
Capitaine commandant	1	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	3	»	»	4,600 »	13,800 »		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	3	»	»	2,875 »	8,625 »		
Sous-lieutenants	2	»	»	»	»	»	»	»	6	»	»	»	6	»	»	2,475 »	14,850 »		
	4	»																37,275 »	
BATAILLON DU TRAIN.																			
Major	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	1	2	»	6,300 »	6,300 »		
Lieutenant adjudant-major	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	»	3,250 »	3,250 »		
Capitaine quartier-maître de 1re, 2e ou 3e cl.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	»	3,800 »	3,800 »		
— administ. d'habillemt de 1re, 2e ou 3e cl.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	»	3,450 »	3,450 »		
Médecin de bataillon de 2e classe	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	»	3,250 »	3,250 »		
Vétérinaire de 2e classe	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	»	3,250 »	3,250 »		
Capitaines commandants / — en second	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	4	8	4	8	»	5,100 »	20,400 »		
			»	»	»	»	»	»	»	»	3	6	3	6	»	4,200 »	12,600 »		
Lieutenants	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	7	7	7	7	»	3,250 »	22,750 »		
Sous-lieutenants	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	7	7	7	7	»	2,950 »	20,650 »		
																		99,700 »	
Totaux	9	9	124	202	126	210	207	33	18	6	27	33	a) 502	445	39				
Soit par régiment			62	101	63	105	69	11						484			Total	1,947,662 50	
																	A déduire ½ p. % pour médicaments	9,738 31	
																	Reste . . . fr.	1,937,924 19	

a) Officiers d'artillerie 429
— du train 23
Comptables 23
Médecins 18
Vétérinaires 9
} 27
} 502

[Pages 490-491.]

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	COMPOSITION DES RÉGIMENTS. Les 1er et 3e RÉGIMENTS de campagne. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Les 2e et 4e RÉGIMENTS de campagne. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Les 5e, 6e et 7e RÉGIMENTS de siége.	TOTAUX. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.
Petits états-majors des régiments.																		
Adjudants sous-officiers	»	»	»	4	4	»	4	4	»	6	14	8	»	5,110	3 25	16,607 50		
Maréchaux des logis chefs artificiers	»	»	»	2	»	»	2	»	»	3	2	»	»	730	2 86	2,087 80		
											5	»	»	1,825	2 73	4,982 25		
— — secrétaires	»	»	»	2	»	»	2	»	»	3	4	»	»	1,460	2 86	4,175 60		
											3	»	»	1,095	2 50	2,737 50		
Maréchaux des logis gardes-magasins	»	»	»	2	»	»	2	»	»	3	7	»	»	2,555	1 98	5,058 90		
Trompettes-majors	»	»	»	2	2	»	2	2	»	3	7	4	»	2,555	2 38	6,080 90		
— brigadiers	»	»	»	2	2	»	2	2	»	3	7	4	»	2,555	1 70	4,343 50		
Maréchaux des logis armuriers	»	»	»	2	»	»	2	»	»	3	7	»	»	2,555	1 98	5,058 90		
Maîtres selliers, tailleurs et bottiers	»	»	»	6	»	»	6	»	»	6	18	»	»	6,570	» 75	4,927 50		
Ouvriers selliers (soldats)	»	»	»	4	»	»	4	»	»	»	4	»	»	1,460	» 90	1,314 »		
											4	»	»	1,460	» 84	1,226 40		
																	58,600 75	
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE. — **4 batteries à cheval.**																		
Adjudants de batterie	1	1	»	»	»	»	4	4	»	»	4	4	»	1,460	2 96	4,321 60		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	»	»	»	4	4	»	»	4	4	»	1,460	2 86	4,175 60		
— — fourriers	1	1	»	»	»	»	4	4	»	»	4	4	»	1,460	2 21	3,226 60		
Maréchaux des logis	6	6	»	»	»	»	24	24	»	»	24	24	»	8,760	2 21	19,359 60		
Brigadiers	6	6	»	»	»	»	24	24	»	»	24	24	»	8,760	1 02	8,935 20		
— artificiers	3	3	»	»	»	»	12	12	»	»	12	12	»	4,380	» 90	3,942 »		
Trompettes	2	2	»	»	»	»	8	8	»	»	8	8	»	2,920	1 50	4,380 »		
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	»	»	»	»	»	16	»	»	»	16	»	»	5,840	» 90	5,256 »		
Maréchaux ferrants	2	»	»	»	»	»	8	»	»	»	8	»	»	2,920	» 80	2,336 »		
Canonniers de 1re classe	14	42	40	»	»	»	56	168	160	»	56	168	160	20,440	» 85	17,374 »		
Canonniers de 2e classe	70						280				280			102,200	» 80	81,760 »		
	110	62	40														155,066 60	
30 batteries montées.																		
Adjudants de batterie	1	1	»	16	16	»	14	14	»	»	30	30	»	10,950	2 96	32,412 »		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	16	16	»	14	14	»	»	30	30	»	10,950	2 86	31,317 »		
— — fourriers	1	1	»	16	16	»	14	14	»	»	30	30	»	10,950	2 21	24,199 50		
Maréchaux des logis	6	6	»	96	96	»	84	84	»	»	180	180	»	65,700	2 21	145,197 »		
Brigadiers à cheval	2	2	»	32	32	»	28	28	»	»	60	60	»	21,900	1 02	22,338 »		
Brigadiers à pied	4	»	»	64	»	»	56	»	»	»	120	»	»	43,800	» 95	41,610 »		
Brigadiers artificiers	3	»	»	48	»	»	42	»	»	»	90	»	»	32,850	» 84	27,594 »		
Trompettes	2	2	»	32	32	»	28	28	»	»	60	60	»	21,900	1 50	32,850 »		
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	»	»	64	»	»	56	»	»	»	120	»	»	43,800	» 84	36,792 »		
Maréchaux ferrants	1	»	»	16	»	»	14	»	»	»	30	»	»	10,950	» 75	8,212 50		
Canonniers de 1re classe	6	»	»	96	»	»	84	»	»	»	180	»	»	65,700	» 75	49,275 »		
Canonniers de 2e classe	28	»	»	448	»	»	392	»	»	»	840	»	»	306,600	» 63	193,158 »		
Conducteurs de 1re classe	6	»	40	96	»	640	84	»	560	»	180	»	1,200	65,700	» 85	55,845 »		
Conducteurs de 2e classe	24	»		384	»		336	»		»	720	»		262,800	» 80	210,240 »		
	89	13	40														911,040 »	
6 batteries de réserve.																		
Adjudants de batterie	1	1	»	4	4	»	2	2	»	»	6	6	»	2,190	2 96	6,482 40		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	4	4	»	2	2	»	»	6	6	»	2,190	2 86	6,263 40		
— — fourriers	1	1	»	4	4	»	2	2	»	»	6	6	»	2,190	2 21	4,839 90		
Maréchaux des logis	6	6	»	24	24	»	12	12	»	»	36	36	»	13,140	2 21	29,039 40		
Brigadiers à cheval	2	2	»	8	8	»	4	4	»	»	12	12	»	4,380	1 02	4,467 60		
Brigadiers à pied	4	»	»	16	»	»	8	»	»	»	24	»	»	8,760	» 95	8,322 »		
Brigadiers artificiers	3	»	»	12	»	»	6	»	»	»	18	»	»	6,570	» 84	5,518 80		
Trompettes	2	2	»	8	8	»	4	4	»	»	12	12	»	4,380	1 50	6,570 »		
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	»	»	16	»	»	8	»	»	»	24	»	»	8,760	» 84	7,358 40		
Maréchaux ferrants	1	»	»	4	»	»	2	»	»	»	6	»	»	2,190	» 75	1,642 50		
	25	13	»														80,504 40	
RÉGIMENTS DE SIÉGE. — **48 batteries de siége.**																		
Adjudants de batterie	1	»	»	»	»	»	»	»	»	48	48	»	»	17,520	2 60	45,552 »		
Maréchaux des logis chefs	1	»	»	»	»	»	»	»	»	48	48	»	»	17,520	2 50	43,800 »		
— — fourriers	1	»	»	»	»	»	»	»	»	48	48	»	»	17,520	1 98	34,689 60		
Maréchaux des logis	5	»	»	»	»	»	»	»	»	240	240	»	»	87,600	1 98	173,448 »		
Brigadiers	6	»	»	»	»	»	»	»	»	288	288	»	»	105,120	» 95	99,864 »		
— artificiers	2	»	»	»	»	»	»	»	»	96	96	»	»	35,040	» 84	29,433 60		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	96	96	»	»	35,040	1 36	47,654 40		
Charrons, forgerons et charpentiers	3	»	»	»	»	»	»	»	»	144	144	»	»	52,560	» 84	44,150 40		
Canonniers de 1re classe	8	»	»	»	»	»	»	»	»	384	384	»	»	140,160	» 75	105,120 »		
Canonniers de 2e classe	44	»	»	»	»	»	»	»	»	2,112	2,112	»	»	770,880	» 63	485,654 40		
	73	»	»														1,109,366 40	
3 batteries de réserve.																		
Maréchaux des logis chefs	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	3	»	»	1,095	2 50	2,737 50		
— — fourriers	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	3	»	»	1,095	1 98	2,168 10		
Maréchaux des logis	6	»	»	»	»	»	»	»	»	18	18	»	»	6,570	1 98	13,008 60		
Brigadiers	6	»	»	»	»	»	»	»	»	18	18	»	»	6,570	» 95	6,241 50		
Charrons, forgerons et charpentiers	3	»	»	»	»	»	»	»	»	9	9	»	»	3,285	» 84	2,759 40		
Élèves-trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	6	6	»	»	2,190	» 63	1,379 70		
	19	»	»														28,294 80	
3 batteries de dépôt.																		
Maréchaux des logis chefs	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	3	»	»	1,095	2 50	2,737 50		
— — fourriers	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	3	»	»	1,095	1 98	2,168 10		
Maréchaux des logis	4	»	»	»	»	»	»	»	»	12	12	»	»	4,380	1 98	8,672 40		
Brigadiers	4	»	»	»	»	»	»	»	»	12	12	»	»	4,380	» 95	4,161 »		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	6	6	»	»	2,190	1 36	2,978 40		
	12	»	»														20,717 40	
TOTAUX A REPORTER				1,550	268	640	1,762	464	720	3,627	6,939	732	1,360	2,532,735			2,363,590 35	

TROUPES (SUITE).

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE OU COMPAGNIE. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES. Les 1er et 3e RÉGIMENTS de campagne. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Les 2e et 4e RÉGIMENTS de campagne. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Les 5e, 6e et 7e RÉGIMENTS de siége.	COMPAGNIES SPÉCIALES. Hommes.	Chevaux. de selle.	Chevaux. de trait.	TOTAUX. Hommes.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	NOMBRE de Journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.
REPORT.	»	»	»	1,550	268	640	1,762	464	720	5,627	»	»	»	6,959	732	1,560	2,532,755	»	»	2,563,590 35	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																					
1 compagnie de pontonniers.																					
Maréchal des logis chef	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	2 74	1,000 10		
— — — constructeur . . .	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	2 74	1,000 10		
— — fourrier.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	2 19	799 35		
Maréchaux des logis	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	»	»	10	»	»	3,650	2 19	7,993 50		
Brigadiers	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	»	»	10	»	»	3,650	1 12	4,088 »		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	730	1 36	992 80		
Maîtres-ouvriers	20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	»	»	20	»	»	7,300	1 02	7,446 »		
Pontonniers de 1re classe	20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	»	»	20	»	»	7,300	» 85	6,205 »		
— de 2e —	72	»	»	»	»	»	»	»	»	»	72	»	»	72	»	»	26,280	» 75	19,710 »		
	137	»	»																	49,254 85	
1 compagnie d'ouvriers.																					
Adjudants de batterie.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	3 21	1,171 65		
Maréchal des logis chef	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	3 11	1,135 15		
— — fourrier.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	730	2 44	1,781 20		
Maréchaux des logis	14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	14	»	»	14	»	»	5,110	2 44	12,468 40		
Brigadiers	12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12	»	»	12	»	»	4,380	1 05	4,599 »		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	730	1 36	992 80		
Ouvriers { de 1re classe	50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	50	»	»	50	»	»	18,250	» 95	17,337 50		
Ouvriers { de 2e —	95	»	»	»	»	»	»	»	»	»	95	»	»	95	»	»	33,945	» 75	25,458 75		
	175	»	»																	64,944 45	
1 compagnie d'armuriers.																					
Maréchal des logis chef	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	2 50	912 50		
— — fourrier.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	1 98	722 70		
Maréchaux des logis	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8	»	»	8	»	»	2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	»	»	10	»	»	3,650	» 95	3,467 50		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	730	1 36	992 80		
Canonniers-armuriers { de 1re classe . . .	12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12	»	»	12	»	»	4,380	» 75	3,285 »		
Canonniers-armuriers { de 2e — . . .	96	»	»	»	»	»	»	»	»	»	96	»	»	96	»	»	35,040	» 63	22,075 20		
	130	»	»																	37,237 30	
1 compagnie d'artificiers.																					
Maréchal des logis chef	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	2 50	912 50		
— — fourrier.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	365	1 98	722 70		
Maréchaux des logis.	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8	»	»	8	»	»	2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	»	»	10	»	»	3,650	» 95	3,467 50		
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	730	1 36	992 80		
Canonniers-artificiers { de 1re classe. . . .	20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	»	»	20	»	»	7,300	» 75	5,475 »		
Canonniers-artificiers { de 2e —	60	»	»	»	»	»	»	»	»	»	60	»	»	60	»	»	21,900	» 63	13,797 »		
	102	»	»																	31,149 10	
BATAILLON DU TRAIN.																					
Petit état-major.																					
Adjudant sous-officier.	1		»	»	»	»	»	»	»	»	1		»	1		»	365	3 25	1,186 25		
Brigadier-trompette	1		»	»	»	»	»	»	»	»	1		»	1		»	365	1 70	620 50		
Maréchal des logis secrétaire	1		»	»	»	»	»	»	»	»	1		»	1		»	365	2 19	799 35		
— — garde-magasin	1		»	»	»	»	»	»	»	»	1		»	1		»	365	1 98	722 70		
Maître sellier, tailleur et bottier	3		»	»	»	»	»	»	»	»	3		»	3		»	1,095	» 75	821 25		
Compagnies.																					
Maréchaux des logis chefs	7	62	»	»	»	»	»	»	»	»	7	62	»	7	62	»	2,555	2 84	7,256 20		
— — fourriers	7		»	»	»	»	»	»	»	»	7		»	7		»	2,555	2 19	5,595 45		
Maréchaux des logis	38		»	»	»	»	»	»	»	»	38		»	38		»	13,870	2 19	30,375 30		
Brigadiers	38		»	»	»	»	»	»	»	»	38		»	38		»	13,870	1 02	14,147 40		
Trompettes	14		»	»	»	»	»	»	»	»	14		»	14		»	5,110	1 48	7,562 80		
Maréchaux ferrants	8		»	»	»	»	»	»	»	»	8		»	8		»	2,920	» 75	2,190 »		
Selliers, forgerons et charpentiers.	12		»	»	»	»	»	»	»	»	12		»	12		»	4,380	» 84	3,679 20		
Conducteurs { de 1re classe	48		218	»	»	»	»	»	»	»	48		218	48		218	17,520	» 85	14,892 »		
Conducteurs { de 2e —	198			»	»	»	»	»	»	»	198			198			72,270	» 80	57,816 »		
	377	62	218																	147,664 40	
TOTAUX. . . .				1,550	268	640	1,762	464	720	5,627	921	62	218	7,860	794	1,578	2,868,900	TOTAL. . . . fr.		2,693,820 45	
Soit par régiment. . . .				775	134	320	881	232	360	1,209					2,372						

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
17,037,721 50	17,063,505 04	»	25,783 54	
17,037,721 50	17,063,505 04	»	25,783 54	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s DES ARTICLES.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT . . . . fr.	4,994,065 60	17,002,200 »	35,521 50
		Indemnité de fourrages.			
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 38 chevaux × 365 = 13,870 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30 c^t . . . . . fr.	18,031 »		
		Harnachement.			
	c.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,372 chevaux de troupe, soit pour 865.780 journées, à 9 centimes . . . . . fr.	77,920 20		
		Casernement des chevaux.			
	d.	242 chevaux (garnison de Gand) × 365 = 88,330 journées, à 4 centimes	3,533 20		
		Moyens de transport.		5,221,500 »	»
14 (suite).	*e.*	Moyens de transport aux troupes en marche.	15,000 »		
		Logement et nourriture.			
	f.	Mouvements éventuels pendant l'année . . . . 3,000 Troupes qui camperont à Beverloo (aller et retour). 4,000 — — à Brasschaet (id.). 22,800 29,800 journées, à fr. 1 25 c^t . . fr.	37,250 »		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction (1).			
	g.	Inspecteur général. . . . . fr. 2,500 » Deux directeurs dans les divisions territoriales, à 1,200 francs . . . . . 2,400 » Inspecteur des armes de guerre. . . . . 500 » Directeur de la fonderie de canons . . . . . 500 » Sept régiments, à 9,000 francs . . . . . 63,000 » Escadron du train et compagnies spéciales. . . . . 6,800 »	75,700 »		
		A REPORTER. . . . . fr.		22,223,700 »	35,521 50

(1) Écoles régimentaires et des illettrés.

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
17,037,721 50	17,063,505 04	»	25,783 54	
5,221,500 »	5,232,261 25	»	10,761 25	
22,259,221 50	22,295,766 29	»	36,544 79	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s DES ARTICLES.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr.	22,223,700 »	35,521 50
		Traitement et solde du génie.		
		Traitement, solde et accessoires.		
		ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
		Officiers.		
		EFFECTIF. — HOMMES. CHEVAUX.		
		5 / 6 — Colonels, à . . . . . 9,500 . . fr. 28,500 »		
		6 / 6 — Lieutenants-colonels, à . . . . . 7,100 . . . 42,600 »		
		6 / 6 — Majors, à . . . . . 6,300 . . . 37,800 »		
		17 / 11 / 11 / 7 — Capitaines en 1er, à . . . . . 4,600 . . . 78,200 »		
		— en second de 1re et 2e classe, à . 3,700 . . . 40,700 »		
		Lieutenants, à . . . . . 2,875 . . . 31,625 »		
		54 / 25 — 259,425 »		
		A DÉDUIRE : ½ p.°/₀ pour médicaments 1,297 12		
		258,127 88		
		Gardes.		
		7 / » — Gardes principaux de 1re classe, à 3,200. . fr. 22,400 »		
		7 / » — — de 2e — , à 2,800. . . 19,600 »		
		12 / » — de 1re classe, à . . . . 2,525. . . 30,300 »		
		12 / » — de 2e — , à . . . . 2,100. . . 25,200 »		
		12 / » — de 3e — , à . . . . 1,800. . . 21,600 »		
		50 / » — 119,100 »		
		5 / » — Éclusiers, à . . . . . 1,325. . . . . 6,625 »		
		8 / » — Portiers-consignes . . . 400. . . . . 3,200 »		
15	a.	75 / » — Agents de casernement. { 39 à . 240 fr. 9,360 » ; 36 à . 150 . . 5,400 » } 14,760 »		
		143,685 »		
		88 / »		
		Régiment.		
		87 / 12 — Officiers de tous grades. 318,581 69		
		1390 / » — Sous-officiers et soldats. 446,935 20		
		1477 / 12		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . 2,000 »		
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . . 800 »		
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres. . . . . 2,000 »		
		Première mise de petit équipement à allouer à 408 miliciens et à 62 volontaires à incorporer, à 36 francs. . . . . 16,920 »		
		1,189,029 77		
		A DÉDUIRE :		
		Pour 22,300 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 66 centimes. . . . . 14,718 »		
		Pour vacances et petites permissions 13,243 27		
		27,961 27		
		RESTE. . . . 1,161,068 50		
		A REPORTER. . . . . fr. 1,161,068 50	22,223,700 »	35,521 50

(494 bis)

GÉNIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier;
2° D'un régiment formé de 3 bataillons de sapeurs-mineurs à 4 compagnies et d'un dépôt;
3° De 5 compagnies spéciales, savoir :
- 1 compagnie de télégraphistes de campagne;
- 1 — — de place et d'artificiers;
- 1 — de pontonniers de place;
- 1 — de chemin de fer;
- 1 — d'ouvriers;

OFFICIERS.

GRADES.	COMPOSITION DU RÉGIMENT et des compagnies spéciales.											TRAITEMENT annuel.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
	ÉTAT-MAJOR du régiment.		12 compagnies de sapeurs-mineurs.	2 compagnies de télégraphistes.	1 compagnie de pontonniers.	1 compagnie de chemin de fer.	1 compagnie d'ouvriers.	1 DÉPÔT.		TOTAUX.				
	Hommes.	Chevaux.						Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.			
État-major du régiment.														
Colonel	1	2	»	»	»	»	»	»	»	1	2	9,500 »	9,500 »	
Lieutenant-colonel	1	2	»	»	»	»	»	»	»	1	2	7,100 »	7,100 »	
Majors	3	6	»	»	»	»	»	1	1	4	7	6,300 »	6,300 »	
Capitaine en 1er adjudant-major	1	1	»	»	»	»	»	»	»	1	1	5,100 »	5,100 »	
Lieutenants adjudants-majors	3	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	2,875 »	8,625 »	
Lieutenant ou sous-lieutenant officier d'armement	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	2,875 »	2,875 »	
Capitaine quartier-maître de 1re, 2e ou 3e classe	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,800 »	3,800 »	
Lieutenant ou sous-lieutenant officier-payeur	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	2,462 50	2,462 50	
Capit. administratr d'habillemt de 1re, 2e ou 3e cl.	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,450 »	3,450 »	
Médecin de régiment, de 1re classe	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	6,500 »	6,500 »	
— de bataillon de 1re —	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	4,200 »	4,200 »	
— — 2e —	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	3,250 »	3,250 »	
														81,862 50
Compagnies.														
Capitaines en 1er	»	»	12	2	1	1	1	1	»	18	»	4,600 »	82,800 »	
— en second de 1re ou 2e classe	»	»	12	2	1	1	»	»	»	16	»	3,700 »	59,200 »	
Lieutenants	»	»	12	2	1	1	1	1	»	18	»	2,875 »	51,750 »	
Sous-lieutenants	»	»	12	2	1	1	1	1	»	18	»	2,475 »	44,550 »	
														238,300 »
	12	11	48	8	4	4	3	8	1	a) 87	12	TOTAL		320,162 50
												A déduire 1/2 p. % pour médicaments		1,600 81
												RESTE . . . . fr.		318,561 69

a) Officiers de l'arme . . . 81
Comptables . . . . . 3 } 87
Médecins 3

TROUPES.

GRADES.	COMPOSITION DU RÉGIMENT et des compagnies spéciales.								NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
	Petit ÉTAT-MAJOR.	12 compagnies de sapeurs-mineurs.	2 compagnies de télégraphistes.	1 compagnie de pontonniers.	1 compagnie de chemin de fer.	1 compagnie d'ouvriers.	1 DÉPÔT.	TOTAUX.				
Petit état-major.												
Adjudants sous-officiers	3	»	»	»	»	»	»	3	1,095	3 25	3,558 75	
Sergent-major secrétaire	1	»	»	»	»	»	»	1	365	2 50	912 50	
Sergent garde-magasin	»	»	»	»	»	»	1	1	365	2 15	784 75	
Sergent-clairon	1	»	»	»	»	»	»	1	365	2 44	890 60	
Caporaux-clairons	3	»	»	»	»	»	»	3	1,095	1 15	1,259 25	
Sergent armurier	»	»	»	»	»	»	1	1	365	2 15	784 75	
Maîtres tailleur et cordonnier	»	»	»	»	»	»	2	2	730	» 95	693 50	
												8,884 10
Compagnies.												
Sergents-majors	»	12	2	1	1	1	1	18	6,570	2 50	16,425 »	
Premiers sergents	»	12	2	1	1	1	1	18	6,570	2 30	15,111 »	
Sergents fourriers	»	12	2	1	1	1	1	18	6,570	2 15	14,125 50	
Sergents	»	60	10	5	5	5	5	88	32,120	2 15	69,058 »	
Caporaux	»	120	16	8	8	8	8	168	61,320	» 95	58,254 »	
Clairons	»	36	4	2	2	2	2	48	17,520	» 85	14,892 »	
Soldats de 1re classe	»	252	42	21	21	21	»	357	130,305	» 75	97,728 75	
— de 2e classe	»	468	78	39	39	39	»	663	241,995	» 63	152,456 85	
												438,051 10
	8	972	156	78	78	78	20	1390	507,350		TOTAL . .	446,935 20

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
22,259,221 50	22,295,766 29	»	36,544 79	
22,259,221 50	22,295,766 29	»	36,544 79	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s DES ARTICLES.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr.	1,161,068 50	22,223,700 »	35,521 50
		Indemnité de fourrages.			
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 37 chevaux × 365 = 13,505 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 30 c^t. . . . . fr.	17,556 50		
		Moyens de transport.			
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche.	2,000 »		
				1,199,500 »	»
		Logement et nourriture.			
15 (suite).	d.	Mouvements éventuels pendant l'année . . . . 1,600 Troupes qui camperont à Beverloo (aller et retour). 1,500 —— 3,100 journées, à fr. 1 25 c^t.	3,875 »		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction (1).			
	e.	Inspecteur général. . . . . 2,500 » 2 directeurs dans les divisions territoriales . . . . . 3,000 » Le régiment et les compagnies spéciales . . . . . 9,500 »			
		——	15,000 »		
		A REPORTER. . . . . fr.		23,423,200 »	35,521 50

(1) École régimentaire et des illettrés.

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
22,259,221 50	22,295,766 29	»	36,544 79	
1,199,500 »	1,200,772 58	»	1,272 58	
23,458,721 50	23,496,538 87	»	37,817 37	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s DES ARTICLES.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr.	23,423,200 »	35,521 50
16	a.	*Traitement et solde du bataillon d'administration.* — EFFECTIF. 74 Officiers de tous grades . . . . . fr. 176,214 50 — 60 Commis aux écritures. . . . . 84,000 » — 760 Sous-officiers et soldats . . . . . 362,970 60 — 894 — Traitement, solde et accessoires.		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . . . 16,000 »		
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers . . . . . 400 »		
		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers campés à Beverloo . . . . . 1,500 »		
		Première mise de petit équipement à 230 miliciens à incorporer, à 15 francs . . . . . 3,450 »		
		644,535 10		
		A DÉDUIRE :		
		Pour 2,300 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 10 c' . . 2,530 »		
		Pour vacances et petites permissions 4,505 10		
		7,035 10		
		RESTE. . . . fr. 637,500 »		
	b.	41 Sœurs hospitalières, à 900 francs. . . . . 36,900 »	680,500 »	»
	c.	Frais d'administration . . . . . 5,000 »		
	d.	Moyens de transport aux troupes en marche . . . . . 600 »		
	e.	Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25 c' . . . . . 500 »		
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.	24,103,700 »	35,521 50

Récapitulation de l'effectif.

	ÉTATS-MAJORS. Officiers.	Sous-officiers et employés.	TOTAL.	TROUPES. Officiers.	Sous-officiers et soldats.	TOTAL.
ART. 12. — Infanterie	»	»	»	1,852	25,571	27,423
» 13. — Cavalerie	»	»	»	360	5,680	6,040
» 14. — Artillerie	63	76	139	502	7,860	8,362
» 15. — Génie	54	138	192	87	1,390	1,477
» 16. — Bataillon d'administration .	»	»	»	74	820	894
	117	214	331	2,875	41,321	44,196

(498 bis)

BATAILLON D'ADMINISTRATION.

Ce corps se compose : 1° D'un état-major (Administration centrale) ;

2° De huit compagnies formées chacune de quatre sections, Savoie. . { 1re section : Hôpitaux. 2e — Boulangeries. 3e — Boucheries. 4e — Fourrages.

GRADES.		COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
		État-major.	1re Hôpitaux.	2e Boulangeries.	3e Boucheries.	4e Fourrages.	TOTAUX.			
Officier supérieur d'administration		1	»	»	»	»	1	5,100	5,100 »	
Officiers d'administratn.	de 1re classe.	1	5	5	2	4	17	3,000	51,000 »	
	de 2e id.	1	5	5	3	4	18	2,500	45,000 »	
	de 3e id.	»	6	5	3	5	19	2,200	41,800 »	
	de 4e id.	»	5	6	5	5	19	1,800	34,200 »	
Totaux. . . .		3	21	21	11	18	74			177,100 »
A déduire 1/2 p. °/o pour médicaments. . . .										885 50
Reste. . . fr.										176,214 50
Commis.										
Commis aux écritures.	de 1re classe.	9	9	1	5	6	30	1,450	43,500 »	
	de 2e id.	10	9	»	6	5	30	1,350	40,500 »	
		19	18	1	11	11	60	Total fr.		84,000 »

GRADES.		COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Solde journalière.	MONTANT par GRADE.	MONTANT par CATÉGORIE.
		État-major.	1re Hôpitaux.	2e Boulangeries.	3e Boucheries.	4e Fourrages.	TOTAUX.				
Hôpitaux.											
Magasiniers-dépensiers de	1re classe.	»	11	»	»	»	11	4,015	1 95	7,829 25	
Id.	2e id.	»	11	»	»	»	11	4,015	1 70	6,825 50	
Infirmiers-majors de	1re id.	1	16	»	»	»	17	6,205	1 95	12,099 75	
Id.	2e id.	1	16	»	»	»	17	6,205	1 70	10,548 50	
Portiers de	1re id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65	
Id.	2e id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,763 25	
Cuisiniers	1re id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65	
Id.	2e id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,763 25	
Tisaniers.	1re id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65	
Id.	2e id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,763 25	
Infirmiers	1re id.	»	81	»	»	»	81	29,565	1 10	32,521 50	
Id.	2e id.	»	81	»	»	»	81	29,565	1 »	29,565 »	
											150,334 20
Boulangeries.											
Sergents surveillants.		»	»	20	»	»	20	7,300	2 21	16,133 »	
Brigadiers		»	»	28	»	»	28	10,220	1 60	16,352 »	
Ouvriers de 1re classe		»	»	40	»	»	40	14,600	1 20	17,520 »	
Id. de 2e id.		»	»	80	»	»	80	29,200	1 10	32,120 »	
											82,125 »
Boucheries.											
Sergents surveillants.		»	»	»	12	»	12	4,380	2 21	9,679 80	
Brigadiers		»	»	»	12	»	12	4,380	1 60	7,008 »	
Ouvriers de 1re classe		»	»	»	24	»	24	8,760	1 20	10,512 »	
Id. de 2e id.		»	»	»	48	»	48	17,520	1 10	19,272 »	
											46,471 80
Fourrages											
Sergents surveillants.		»	»	»	»	20	20	7,300	2 21	16,133 »	
Brigadiers		»	»	»	»	22	22	8,030	1 60	12,848 »	
Ouvriers de 1re classe		»	»	»	»	60	60	21,900	1 20	26,280 »	
Id. de 2e id.		»	»	»	»	120	120	43,800	1 10	48,180 »	
											103,441 »
État-major.											
Maîtres tailleur et cordonnier		2	»	»	»	»	2	730	» 82	»	598 60
Totaux. . . . fr.		4	270	168	96	222	760	178,120			362,970 60

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1876.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
23,458,721 50	23,496,538 87	»	37,817 37	
680,500 »	681,494 44	»	994 44	
24,139,221 50	24,178,033 31	»	38,811 81	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s DES ARTICLES.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges extraordinaires et temporaires.
		CHAPITRE V.				
		ACADÉMIE MILITAIRE.				
		École militaire.				
		État-major, corps enseignant et solde des élèves.				
		État-major et employés du service intérieur.				
	a.	1 commandant. . . . . fr.	5,000 »			
		1 commandant en second	1,000 »			
		2 examinateurs permanents.	6,000 »			
		1 instructeur	800 »			
		2 instructeurs adjoints	1,000 »			
		4 inspecteurs des études	6,000 »			
		1 secrétaire.	2,000 »			
		1 dessinateur	2,700 »			
		1 aumônier.	2,500 »			
		1 médecin	800 »			
		1 mécanicien	2,000 »			
		1 préparateur de chimie	1,800 »			
		1 vaguemestre conservateur des bâtiments	500 »			
		1 garde conservateur du matériel	560 »			
		1 conservateur des modèles	360 »			
		1 infirmier	550 »			
		1 portier	1,425 »			
		7 hommes de peine	3,850 »			
		3 clairons	547 50			
		1 surveillant à l'école d'équitation.	400 »			
		2 brigadiers et 32 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour)	1,555 »			
				39,125 50		
		Corps enseignant.				
17	b.	8 professeurs militaires.	8,900 »			
		10 — civils	42,000 »			
		11 répétiteurs militaires	9,000 »			
		3 — civils	5,750 »			
		3 maîtres militaires	2,400 »			
		3 — civils	7,575 »			
				75,625 »		
		Solde des élèves.				
	c.	Solde des élèves de l'École militaire.		108,299 50	243,600 »	»
		École de guerre.				
		État-major et corps enseignant.				
	d.	1 commandant.	1,500 »			
		1 commandant en second	1,000 »			
		2 professeurs civils	5,250 »			
		3 maîtres civils.	3,050 »			
		9 professeurs militaires	8,650 »			
		2 maîtres militaires	500 »			
		1 secrétaire	600 »			
				20,550 »		
		À REPORTER. . . . . fr.			243,600 »	»

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
243,600 »	243,600 »	»	»	
243,600 »	243,600 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr.			243,600 »	»
		Dépenses d'administration.				
		ÉCOLE MILITAIRE.				
		Frais de bureau	2,000 »			
		Chauffage et éclairage	12,500 »			
		Manipulations des élèves au laboratoire	2,000 »			
		Indemnité aux travailleurs	755 »			
		Ménage des domestiques : 11 hommes, à 50 centimes par jour.	2,007 50			
	a.	Frais de transport des élèves sous-lieutenants ; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions ; frais de transport des instruments, etc.	1,100 »			
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	2,000 »			
		Achat de livres et d'instruments ; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement, et dépenses imprévues .	8,039 50			
				30,400 »		
18		ÉCOLE DE GUERRE.				
		Frais de bureau	600 »		38,300 »	
		Chauffage et éclairage	2,600 »			
		Indemnité aux travailleurs	450 »			
	b.	Ménage des domestiques: 3 hommes, à 50 c^s par jour.	547 50			
		Frais de transport des élèves et des instruments	700 »			
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues.	3,002 50			
				7,900 »		
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.			281,900 »	»

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1876.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
243,600 »	243,600 »	»	»	
38,300 »	40,700 »	»	2,400 »	
281,900 »	284,300 »	»	2,400 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s des articles.	Littera des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS demandés pour l'exercice — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDITS demandés pour l'exercice — Charges extraordinaires et temporaires.
		CHAPITRE VI.				
		ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.				
		Personnel des établissements de l'artillerie.				
	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes	fr.	13,200 »		
	b.	— — de la fonderie de canons		21,950 »		
	c.	— — de l'arsenal de construction		19,125 »		
19	d.	— — de l'école de pyrotechnie		5,100 »		
	e.	— — de l'école de tir		3,600 »	60,975 »	5,400 »
				60,975 »		
		Charge extraordinaire et temporaire.				
	f.	Indemnité pour le commandant de l'École du tir		5,400 »		
		Matériel de l'artillerie.				
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État		261,855 20		
	b.	Fabrication d'amorces fulminantes, culots, artifices divers, etc.		79,568 89		
	c.	Fabrication de poudres de guerre		80,000 »		
		Manufacture d'armes.				
		Fabrication d'armes neuves; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins de l'artillerie.				
	d.	*L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :*				
20		Achat de matériaux	fr.	85,886 23		
		Salaire des ouvriers		238,800 »		
		Menues dépenses		2,000 »		
				324,686 23		
		A déduire la solde des ouvriers militaires	fr.	20,000 »		
				304,686 23		
		Fonderie de canons.				
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, râteliers d'armes, etc.				
	e.	*L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :*				
		Achat de matériaux	fr.	62,841 79		
		Salaire des ouvriers		28,648 »		
		Menues dépenses		1,850		
				93,339 70		
		A reporter	fr.	819,428 11	60,975 »	5,400 »

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
66,375 »	66,375 »	»	»	
66,375 »	66,375 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s des articles.	Littera des développements.	Désignation des dépenses et services.			Crédits demandés pour l'exercice — Charges ordinaires et permanentes.	Crédits demandés pour l'exercice — Charges extraordinaires et temporaires.
		Report. . . . . fr.		819,428 11	60,975 »	5,400 »
		Arsenal de construction.				
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements et dépendances, et réparation du matériel détérioré par l'usage.				
		L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :				
	f.	Achat de matériaux . . . . . fr.	69,451 89			
		Salaire des ouvriers	88,100 »			
		Menues dépenses	2,800 »		1,016,180 »	»
				160,351 89		
20 (suite).	*g.*	Frais de bureau, achat et dépenses diverses de l'école de pyrotechnie		5,400 »		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers		25,000 »		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie. .		4,000 »		
	k.	Dépenses diverses et menus achats		2,000 »		
		Total du chapitre VI. . . . . fr.			1,077,155 »	5,400 »

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
66,375 »	66,375 »	»	»	
1,016,180 »	1,016,180 »	»	»	
1,082,555 »	1,082,555 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s DES ARTICLES.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges extraordinaires et temporaires.
		CHAPITRE VII.			
		MATÉRIEL DU GÉNIE.			
		Entretien ordinaire.			
	a.	Bâtiments militaires . . . . . fr. 294,133 »			
		Ouvrages de fortification . . . . . 42,543 »			
		Ouvrages mixtes . . . . . 18,643 »			
		———	355,319 »		
		Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.			
	b.	Bâtiments militaires . . . . . fr. 627,631 »			
		Ouvrages de fortification . . . . . 136,104 »			
		Ouvrages mixtes . . . . . 98,446 »			
21		———	862,181 »		
	c.	Frais de surveillance générale	42,000 »	1,530,000 »	»
	d.	Achat d'immeubles; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments pour les généraux commandant les circonscriptions militaires; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires.	80,000 »		
	e.	Frais de bureau ordinaires des commandants du génie dans les places, et de la brigade topographique du génie. — Loyer, chauffage et éclairage des locaux servant de bureaux.	38,000 »		
	f.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie et service télégraphique . .	80,000 »		
	g.	Achat d'outils et de matériel pour les compagnies spéciales du génie et le parc du génie de campagne.	60,000 »		
	h.	Levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées et de leurs zones stratégiques; levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires, etc.	12,500 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.		1,530,000 »	»

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.
1,550,000 »	1,550,000 »	»	»
1,550,000 »	1,550,000 »	»	»

OBSERVATIONS.

DÉSIGNATION DES PLACES.	DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR A. Entretien ordinaire. Bâtiments militaires.	A. Fortifications.	A. Ouvrages mixtes.	B. Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement, etc. Bâtiments militaires.	B. Fortifications.	B. Ouvrages mixtes.	TOTAL par place.
Alost	2,604	»	»	1,822	»	»	4,426
Anvers (ville)	32,150	»	»	32,820	»	»	64,970
Anvers (Tête de Fland.)	1,850	950	150	1,808	3,218	780	8,756
Anvers (fortin de Berchem)	845	»	50	1,009	»	»	1,904
Anvers (enceinte)	20,000	12,168	1,018	81,000	90,000	»	204,186
Anvers (camp retranché)	10,410	6,710	370	133,500	11,760	78,500	241,190
Anvers (camp retranché de la rive gauche)	190	50	225	»	»	»	465
Anvers (Bas-Escaut)	4,265	4,591	6,751	8,599	6,911	18,106	49,283
Arlon	1,083	»	178	»	»	»	1,261
Ath	1,500	»	»	»	»	»	1,500
Audenarde	4,332	»	»	5,372	»	»	9,604
Beverloo	23,734	»	1,678	96,380	»	1,000	122,792
Bouillon	950	»	178	2,092	»	»	3,220
Brasschaet	3,902	»	405	15,050	»	»	19,357
Bruges	7,675	»	25	5,200	»	»	12,900
Bruxelles	29,169	»	»	32,485	»	»	61,654
Charleroi	2,000	»	»	»	»	»	2,000
Courtrai	1,000	»	»	4,000	»	»	5,000
Diest (ville)	2,002	5,021	123	5,404	3,606	»	16,156
— (citadelle)	1,300	460	338	1,315	780	»	4,193
Gand	19,874	»	150	30,610	»	»	50,634
Hasselt	4,891	»	238	»	»	»	5,129
Huy	1,335	»	177	»	»	»	1,512
Liége (ville)	15,660	»	1,120	15,243	»	»	31,423
— (citadelle)	2,838	2,310	1,071	9,936	6,165	»	22,320
— (Chartreuse)	2,162	2,053	740	1,681	2,600	»	9,236
Lierre	3,088	»	»	4,660	»	»	7,748
Louvain	7,345	»	»	23,426	»	»	30,771
Malines	11,623	»	»	11,948	»	»	23,571
Mariembourg	400	»	50	1,907	»	»	2,357
Menin	1,500	»	»	3,000	»	»	4,500
Mons	4,068	»	»	4,652	»	»	8,720
Namur (ville)	14,000	»	800	4,290	»	»	19,090
— (citadelle)	6,500	5,590	445	5,267	6,424	»	23,726
Ostende	4,600	»	100	10,000	»	»	14,700
Philippeville	1,077	»	100	7,508	»	»	8,485
Saint-Bernard	2,775	»	40	14,952	»	»	17,767
Saint-Nicolas	895	»	»	1,090	»	»	1,985
Saint-Trond	484	»	233	»	»	»	717
Termonde	4,900	2,640	250	13,660	4,700	»	26,150
Tirlemont	3,850	»	»	»	»	»	3,850
Tournai	13,416	»	1,446	19,801	»	»	34,363
Vilvorde	8,111	»	494	6,344	»	»	14,949
Ypres	9,000	»	»	10,000	»	»	19,000
	294,135	42,543	18,643	627,631	136,104	698,44	
	355,319			862,181			1,217,500

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s DES ARTICLES.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		CHAPITRE VIII.				
		PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.				
		Pain.				
	a.	a) 14,190,785 rations de pain, à 16 centimes. . . . . fr.		2,270,525 60		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . . .		101,225 60		
		RESTE. . . . fr.		2,169,300 »		
22		*Viande.*			5,419,600 »	»
	b.	b) 14,175,577 rations, à 24 centimes. . . . . fr.	3,402,138 48			
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission	151,838 48			
				3,250,300 »		
		Fourrages en nature.				
	a.	1,528,255 rations fortes, pour les chevaux des régiments de cavalerie et d'artillerie, à fr. 1 25 c. . . . . fr.		1,910,318 75		
		1,514,385 rations légères, pour les chevaux des régiments de cavalerie et d'artillerie, à fr. 1 10 c.		1,665,823 50		
		3,042,640 c)		3,576,142 25		
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants.		46,142 25		
		RESTE. . . . . fr.		3,530,000 »		
23		*Charge temporaire.*			3,530,000 »	5,730 50
	b.	Fourrages pour les chevaux de sept capitaines instructeurs dont l'emploi est supprimé et qui sont conservés par mesure transitoire :				
		12 chevaux à ration légère : 4,380 journées à fr. 1 10 c. . . . . fr.	4,818 »			
		2 chevaux à ration forte 730 id. à fr. 1 25 c.	912 50			
				5,730 50		
		A REPORTER. . . . . fr.			8,949,600 »	5,730 50

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
5,419,600 »	5,430,500 »	»	10,000 »	
3,535,730 50	3,545,530 50	»	9,800 »	
8,955,330 50	8,976,030 50	»	20,700 »	

a) Décomposition de ces rations . . .

	RATIONS.
Infanterie	9,333,415
Cavalerie.	2,075,200
Artillerie.	2,868,900
Génie	507,350
Bataillon d'administration . . .	178,120
	14,960,985

A déduire.

	JOURNÉES de marche.	JOURNÉES d'hommes aux hôpitaux.	RATIONS.
Infanterie	44,000	408,700	
Cavalerie	42,400	95,500	
Artillerie	29,800	125,900	
Génie	3,100	22,500	
Bataillon d'administration.	400	2,500	
	119,700	650,500	770,200
Reste.			14,190,785

b) Décomposition de ces rations . . .

	RATIONS.
Infanterie	9,333,415
Cavalerie.	2,075,200
Artillerie.	2,868,900
Génie	507,350
Bataillon d'administration . . .	178,120
	14,960,985

A déduire.

	JOURNÉES de marche.	JOURNÉES d'hommes aux hôpitaux.	Le 1/6 des journées des enfants de troupe.	RATIONS.
Infanterie.	44,000	408,700	15,208	
Cavalerie	42,400	95,500	»	
Artillerie	29,800	125,900	»	
Génie	3,100	22,500	»	
Bataillon d'administon. .	400	2,500	»	
	119,700	650,500	15,208	785,408
Reste.				14,175,577

c) Décomposition de ces rations.

		CHEVAUX de grosse cavalerie.	CHEVAUX de cavalerie légère.	RATIONS fortes.	RATIONS légères.
Cavalerie	Chasseurs et lanciers. .	»	4,110	»	1,300,150
	Guides . .	1,370	»	500,050	»
Artillerie.		2,817	39	1,028,205	14,235
		4,187	4,149	1,528,255	1,314,385
		8,336		3,042,640	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s DES ARTICLES.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr.		8,949,600 »	5,730 50
		Casernement des hommes a).			
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires.			
		(*Contrat du 9 août 1855.*)			
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit . . . . . fr. 24,000 »			
		30,000 — à une — 15 — . . . . . 450,000 »			
			474,000 »		
		Fournitures appartenant aux communes.			
	b.	*b)* 2,600,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes	130,000 »		
24		**Fournitures appartenant à l'État.**			
	c.	*c)* 1,992,085 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes. . . . . fr.	39,841 70	685,000 »	»
		Dépenses diverses.			
		Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations . . . fr. 3,158 30			
	d.	Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivouacs, matelas, draps de lit, laine, et couchettes de fer et de bois . . . . . 56,000 »			
			59,158 30		
		Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.			
		Infanterie . . . . . fr.	40,000 »		
		Cavalerie.	47,000 »		
25	»	Artillerie.	12,000 »		
		Génie.	900 »		
		Bataillon d'administration	100 »		
				100,000 »	»
		A REPORTER. . . . . fr.		9,732,600 »	5,730 50

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS allués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
8,955,330 50	8,976,030 50	»	20,700 »	
683,000 »	683,800 »	»	800 »	
100,000 »	100,000 »	»	»	
9,738,330 50	9,759,830 50	»	21,500 »	

			JOURNÉES.
a) Décomposition des journées d'occupation.	Infanterie . . . . . fr.		9,333,415
	Cavalerie.		2,073,200
	Artillerie		2,868,000
	Génie		507,350
	Bataillon d'administration . . .		178,120
	TOTAL.		14,960,085
	A déduire les journées de marche . . .		119,700
	RESTE.		14,841,285
31,200 fournitures de la Société des lits militaires, à 365 jours d'occupation		11,388,000 journées.	
A déduire 1/10 pour non-occupation. . .		1,138,800 »	
RESTE.		10,249,200 »	
b) Fournitures appartenant aux communes		2,600,000 »	
c) — — à l'État		1,992,085 »	
		TOTAL ÉGAL.	14,841,285

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

Nos des articles.	Lettres des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		Report. . . . . fr.			9,732,600 »	5,730 50
		Frais de route et de séjour des officiers.				
26	a.	Voyages, missions et déplacements ordinaires . . . . . fr.	95,000 »		100,000 »	»
	b.	Frais de route et de séjour du Ministre	5,000 »			
		Transports généraux.				
27	»	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc.			65,000 »	»
		Chauffage et éclairage des corps de garde.				
28	»	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivouacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.			118,000 »	»
		Remonte.				
		(*Remonte ordinaire, calculée à raison de $^{2}/_{15}$ de l'effectif en chevaux pour la cavalerie et de $^{1}/_{7}$ pour l'artillerie.*)				
		Achat de chevaux.				
	a.	484 chevaux de chasseurs et de lanciers, à. . . . . fr.	850. . fr.	401,720 »		
		161 — de guides, à	950. . .	140,730 »		
		113 — de selle d'artillerie, à.	950. . .	105,000 »		
		225 — de trait — , à.	650. . .	146,250 »		
29		983		802,700 »	812,790 »	»
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique.		10,000 »		
		Total du chapitre VIII. . . . . fr.			10,828,390 »	5,730 50

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
9,738,350 50	9,759,850 50	»	21,500 »	
100,000 »	100,000 »	»	»	
65,000 »	65,000 »	»	»	
118,000 »	118,000 »	»	»	
812,790 »	812,790 »	»	»	
10,834,120 50	10,855,620 50	»	21,500 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s des articles.	Littera des développements.	Désignation des dépenses et services.	Crédits demandés pour l'exercice — Charges ordinaires et permanentes.	Crédits demandés pour l'exercice — Charges extraordinaires et temporaires.
		CHAPITRE IX.		
		TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.		
		Traitements de non-activité.		
		1° *Pour motifs de santé.*		
		Effectif. — Colonel à . . . 6,375 . 6,375 »		
		7 Majors, à . . . 4,125 . 28,875 »		
		10 Capitaines de 1re classe, à . . . 2,850 . 45,000 »		
		8 — de 2e —, à . . . 2,550 . 20,400 »		
		3 — de 3e —, à . . . 2,360 . 7,080 »		
		7 Lieutenants, à . . . 1,800 . 12,600 »		
		5 Sous-lieutenants, à . . . 1,575 . 7,875 »		
		47 Total . . . 128,805 »		
		A déduire $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments . . . 644 02		
		128,160 98		
		2° *Par mesure d'ordre.*		
	a.	2 Capitaines de 1re classe, à . . . 1,900 . 3,800 »		
	a.	2 — de 2e —, à . . . 1,700 . 3,400 »		
	a.	2 — de 3e —, à . . . 1,575 . 3,150 »		
	a.	7 Lieutenants, à . . . 1,200 . 8,400 »		
	a.	2 Sous-lieutenants, à . . . 1,050 . 2,100 »		
	a.	15 Total . . . 20,850 »		
	a.	A déduire $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments . . . 104 25	158,700 »	»
	a.	20,745 75		
30		3° *Employés civils.*		
		3 Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département . . . 2,850 »		
		3		
		65		
		Honoraires.		
	b.	Honoraires d'avocats et frais de procédure . . . 6,943 27		
		Frais de représentation.		
31	»	Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale . . .	30,000 »	»
		Total du chapitre IX . . . fr.	188,700 »	»

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
158,700 »	158,700 »	»	»	
30,000 »	30,000 »	»	»	
188,700 »	188,700 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°s DES ARTICLES.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges extraordinaires et temporaires.
		CHAPITRE X.				
		PENSIONS ET SECOURS.				
32	a.	Pensions temporaires, et arriérés . . . . . fr.		85,401 80		
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires		7,000 »		
	c.	Secours à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, et à d'anciens employés du Ministère de la Guerre.		20,000 »		
				110,401 80		
	d.	Secours aux réfugiés politiques. . . . . fr.	540 »			
	e.	Secours à des veuves d'anciens officiers décédés aux Indes, et qui touchaient, sous l'ancien Gouvernement, une pension sur la caisse des veuves et orphelins de l'armée des Indes	1,058 20			
				1,598 20	110,401 80	1,598 20
		TOTAL DU CHAPITRE X . . . . . fr.			110,401 80	1,598 20
		CHAPITRE XI.				
		DÉPENSES IMPRÉVUES.				
33	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; Achat de décorations militaires; Secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre			14,993 »	»
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.			14,993 »	»

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
112,000 »	112,000 »	»	»	
112,000 »	112,000 »	»	»	
14,993 »	14,910 69	82 31	»	
14,993 »	14,910 69	82 31	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des CHAPITRES.	NUMÉROS des PAGES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE — Charges extraordinaires et temporaires.
		RÉCAPITULATION.		
I.	470	Administration centrale	286,810 »	150,000 »
II.	472	États-majors	1,416,000 »	»
III.	480	Service de santé des hôpitaux	1,000,500 »	»
IV.	482	Solde des troupes	24,103,700 »	35,521 50
V.	500	Académie militaire	281,900 »	»
VI.	504	Établissements et matériel de l'artillerie	1,077,155 »	5,400 »
VII.	508	Matériel du génie	1,530,000 »	»
VIII.	510	Pain, viande, fourrages et autres allocations	10,828,390 »	5,730 50
IX.	516	Traitements divers et honoraires	188,700 »	»
X.	518	Pensions et secours	110,401 80	1,598 20
XI.	*ib.*	Dépenses imprévues	14,993 »	»
		TOTAUX . . . . . fr.	40,838,549 80	198,250 20

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1877.

1877. TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	OBSERVATIONS.
436,810 »	436,810 »	»	»	
1,416,000 »	1,416,366 60	»	366 60	
1,000,500 »	1,000,503 90	»	3 90	
24,139,221 50	24,178,033 31	»	38,811 81	
281,900 »	284,300 »	»	2,400 »	
1,082,555 »	1,082,555 »	»	»	
1,530,000 »	1,530,000 »	»	»	
10,834,120 50	10,855,620 50	»	21,500 »	
188,700 »	188,700 »	»	»	
112,000 »	112,000 »	»	»	
14,993 »	14,910 69	82 31	»	
41,036,800 »	41,099,800 »	82 31	63,082 31	
Diminution . . . fr.		63,000 »		

ANNEXE.

État nominatif des fonctionnaires et employés civils ressortissant au Département de la Guerre, admis à la pension de retraite depuis le 1er janvier 1875 jusqu'au 31 décembre 1875.

DATE DES ARRÊTÉS d'admission à la PENSION.	NOMS ET PRÉNOMS des FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.	DERNIÈRES FONCTIONS.	ÂGE.	ANNÉES de service. Ans.	Mois.	Jours.	MOTIFS des ADMISSIONS A LA RETRAITE.	TRAITEMENT moyen des 5 dernières années.	MONTANT de la pension.
1875. 5 juin.	Waltrain, J.-B.-J. . .	Maître tourneur à la fonderie de canons.	65	33	2	24	Grand âge	1,650 »	841 »
10 août.	Frémont, J.-A. . . .	Garde du génie principal de 1re classe.	65	44	3	23	Id.	3,860 »	2,573 »
10 sept.	Brunain, L.-H.-J. . .	Id.	64	44	4	28	Grand âge et infirmités.	3,891 »	2,594 »
30 nov.	Gathy, J.-J.	Garde du génie de 1re classe.	57	36	»	6	Infirmités	2,982 »	1,652 »
7 déc.	Devroede, B. . . .	Aumônier militaire . . .	69	45	10	»	Grand âge et infirmités.	2,218 »	2,218 »
							TOTAL. . . . fr.		9,878 »

État nominatif des pensions civiles dont l'extinction a été constatée depuis le 1er janvier 1875 jusqu'au 31 décembre 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NUMÉROS d'inscription.	NOM DU TITULAIRE DE LA PENSION.	DATE DU DÉCÈS ou de l'extinction de la pension.	CAUSE de la cessation de la pension.	MONTANT de la pension éteinte.	Observations.
95	77	Vleminckx, P.-F. . .	18 nov. 1874.	Décès	570 »	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1875.
96	100	Rouserez, J.-P.-M. . .	31 déc. 1874.	Id.	2,008 »	153 pensions inscrites . . fr. 174,172
97	101	Ver Eecke, J.-J.-J. . .	22 avril 1875.	Id.	1,699 »	100 pensions éteintes . . . 94,847
98	150	Frémont, J.-A. . . .	5 oct. 1875.	Id.	2,573 »	53 — restent à servir. fr. 79,325
99	153	Devroede, B.	16 déc. 1875.	Id.	2,218 »	
100	159	Seranne, L.-B. . . .	16 oct. 1875.	Id.	1,844 »	
				TOTAL. . . . . fr.	10,912 »	